

Confrérie des Pénitents Gris d'Aigues-Mortes

Au cours de l'année 2009, notre confrérie a poursuivi ses activités comme les années précédentes, mais avec beaucoup plus d'assiduité de la part de nos frères pénitents.

Nous avons participé le samedi 17 janvier au 5^{ème} centenaire de la Confrérie des Pénitents blancs de Valréas et malgré une température hivernale ce fut une grande réussite grâce à nos frères de Valréas.

Le dimanche 5 avril notre confrérie était l'organisatrice de la messe des Rameaux à 8h30. Cette célébration avec le Père Jacques BONNET, dans une chapelle pleine de fidèles pour recevoir les rameaux de laurier et d'olivier, ainsi que le pain bénit (offert par notre boulanger Alain OLMEDA) fut animée par Madame Agnès MOURET à la tête d'une chorale avec accompagnement musical.

Le 2 et 3 mai, nous étions présents à la maintenance des Confréries à Aix en Provence. L'organisation fut parfaite et la messe pontificale a été célébrée dans la cathédrale Saint Sauveur, par notre aumônier Général, son Excellence Monseigneur Bernard BARSÌ, Archevêque de Monaco.

Nous continuons de dresser les dossiers des futurs travaux de rénovation dans notre chapelle, auprès du service départemental de l'Architecture et du Patrimoine ; nous espérons une heureuse solution dans cette démarche. Pendant la saison touristique de la mi juin à la fin septembre, avec les journées du Patrimoine, la visite de notre chapelle a pu se faire du matin au soir grâce à la permanence des frères: REY Charles, MEZY Gérard, et SAVARY Edmond. De ce fait ce fût une excellente découverte pour de nombreux nouveaux Aigues-Mortais.

Notre grande participation aux fêtes Médiévales de la Saint-Louis, le 23 août, et la célébration de la grande messe par son Excellence le Cardinal Bernard PANAFIEU, Archevêque émérite de Marseille, de Monseigneur Robert WATTEBLED, Evêque de Nîmes, assisté du Père Robert CARRARA dans l'église Notre Dame des Sablons fût un vrai succès.

Le dimanche 27 septembre à 17h30 nous avons organisé une procession du presbytère à l'église Notre Dame des Sablons, en l'honneur de notre nouveau prêtre le père Pierre LOMBARD qui prenait officiellement son ministère. La célébration de la messe a été faite par

le vicaire général, le père Serge CAUVAS assisté de nombreux prêtres. Quelques frères se sont déplacés aux Saintes Maries de la Mer, le dimanche 18 octobre pour la fête des Saintes Maries, Jacobé et Salomé. Le jeudi 12 novembre le matin à 8h30 le père Pierre LOMBARD a célébré dans notre chapelle la messe des défunts en présence de nombreux pénitents (Photo ci-contre). Le samedi 28 novembre, nous avons organisé avec nos invités les pénitents blancs, dans le couloir de notre chapelle, notre castagnade annuelle dans un esprit chaleureux et convivial.

Je remercie tous les frères pénitents de leur participation active toute l'année, des dons et cotisations, pour maintenir ce riche passé que nous ont légué nos anciens.

En attendant, le 24 et 25 avril 2010, nous souhaitons à toutes les Confréries de France et de MONACO le meilleur accueil dans notre belle cité médiévale en terre Gardoise.



AIGUES-MORTES

CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS

D'AIGUES-MORTES

PROJET DE RESTAURATION

Au-delà des activités et actions traditionnelles de notre Confrérie au cours de l'année 2009, nous souhaitons faire part à l'ensemble des Confréries de Pénitents ainsi qu'aux lecteurs du Cahier de la Maintenance nouvellement édité, des difficultés que nous rencontrons non pas dans l'entretien de notre Chapelle mais dans la sauvegarde de ce patrimoine qui, certes est un bien de droit privé, mais se présente également comme une parenthèse de notre histoire et de l'Histoire du pays, parenthèse que nous ne souhaitons pas fermer de sitôt !



(photo B. Gros)

Œuvre du peintre Sigalon : la descente du St Esprit)

Notre Chapelle ainsi que les principales œuvres picturales sont classées par les Monuments Historiques. Au cours de cette période 2008-2009, nous avons complété nos dossiers visant à la restauration de certaines œuvres. Le Centre Interrégional de Conservation et Restauration du Patrimoine, à Marseille, a rédigé un rapport en juin 2009 constituant un véritable cahier des charges confirmant les nécessaires restaurations, notamment celles :

- *du cul-du-four couvrant l'abside, présentant une peinture de chevalet de Xavier Sigalon (1787/1837) montrant le Saint Esprit, entouré d'angelots, descendant sur les Apôtres en présence notamment de la Vierge Marie, œuvre montrant une forte altération due à des infiltration d'eau ;*
- *une toile imposante (12m x 4m) en fond de mur d'abside, également due au peintre Sigalon, présentant des craquelures, des repeints et un vernis inégal ;*

- le maître-autel en marbre est soumis à des remontées capillaires, à des dislocations importantes...

Nos démarches sont multiples tant dans le domaine technique, comme nous venons de le voir, que dans le domaine financier : les portes, certes, restent ouvertes mais les subventions nous sont encore cachées !..



*(photo B. Gros)
Angelots (cul-du-four)
Œuvre de Xavier Sigalon*

Quelques uns de nos Frères ont pris en charge ce chantier bien qu'ils n'en maîtrisent ni la mise en œuvre, ni le coût financier. Seuls quelques travaux d'entretien indispensables sont exécutés avec nos faibles moyens afin que toute personne passant devant notre Chapelle à l'occasion d'une simple visite ou pour s'y recueillir puisse recevoir la paix du Saint Esprit.

Si ce genre de dossier n'était pas aussi lourd à porter, peut-être aurions-nous pu recevoir en Mai 2010, l'ensemble des Pénitents de la Maintenance en présence d'œuvres picturales de qualité qui, à leur façon, auraient participé à la joie de l'imposante communion que nous partagerons quand même par nos prières et la quête de l'humilité.

*Bernard Gros
Archiviste*

LES PENITENTS GRIS D'AVIGNON et

LA FETE-DIEU OU FETE DU TRÈS SAINT SACREMENT

Les historiens attribuent à un ermite de Péronne l'établissement au 12^{ème} siècle d'une confrérie de pénitents volontaires qui rachetaient par leurs mortifications personnelles les fautes des autres. Si certains auteurs admettent que saint François d'Assise vint séjourner à Avignon et y rencontra saint Dominique, que dans son voyage dans le midi de la France ce missionnaire a pu créer des confréries de disciplinés ou de battus de la pénitence, il est également rapporté par les historiens que se fut à l'occasion de la répression de l'hérésie albigeoise que notre Confrérie prit naissance.

Avignon était alors ville libre. La secte des albigeois prétendait troubler la discipline de l'église catholique en renversant l'ordre hiérarchique et en détournant les hommes de la réception de tous les sacrements.

Une grande partie des avignonnais avaient accepté l'hérésie albigeoise qui niait l'humanité de N.S.J.C. et prie le parti des Comtes de Toulouse. Quelques avignonnais fidèles à leur foi venaient prier pour la reconnaissance de l'Hostie reniée par les hérétiques, dans une petite chapelle érigée sous le vocable de la Sainte Croix. On y priait Dieu de conjurer les progrès de l'hérésie.

Louis VIII, à l'instigation du Pape Innocent III et des évêques, avait organisé une croisade et avait mis le siège devant Avignon. Après cent jours de combat, la ville capitula le 12 septembre 1226. Le pape Innocent III avait excommunié Avignon, les Comtes de Toulouse et les partisans de l'hérésie albigeoise.

Dévote, la Confrérie le fut et le reste encore par son but, par ses statuts et par la piété de ses membres ; et, quant à son titre de Royal dont elle se pare, elle l'emprunte à la qualité de son illustre fondateur, le roi de France Louis VIII Le Lion, père de Saint Louis.

Aux charges de la guerre s'ajouta une peine canonique. Le Cardinal de Saint Ange, légat du Pape, qui accompagnait l'armée royale, prescrivit aux habitants une cérémonie solennelle de pénitence, afin d'expier les outrages prodigués au Très Saint Sacrement par l'hérésie albigeoise, qui ne reconnaissait pas la Présence Réelle.

Le 14 septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, un cortège se forma dans l'église métropolitaine, Notre Dame des Doms. Pour entraîner à sa suite les coupables, le roi de France voulut lui-même prêcher l'exemple. Il marchait le premier, revêtu d'une toile grossière de couleur grise, la tête nue, ceint d'une corde, un cierge à la main. Suivaient les seigneurs de sa cour et les officiers de son armée, puis la population civile, enfin l'évêque portant la Sainte Hostie. La procession se dirigea vers cette petite chapelle située à l'époque en dehors des remparts et dédiée à la Sainte Croix. Après une cérémonie de réparation, l'évêque laissa le Saint Sacrement exposé, et ordonna que les avignonnais vissent les jours suivants, y prier et faire amende honorable.

Ils s'y rendirent nombreux, adoptant à l'imitation du pieu souverain le même costume de pénitence.

Ce fut la première procession solennelle faite en l'honneur du Très Saint Sacrement. Elle remua le peuple avignonnais jusqu'au plus profond de l'âme, et à partir de ce jour les

Pénitents firent quotidiennement pendant un an un acte de réparation et de repentir des offenses envers l'église et le roi. L'habitude en fut prise.

En 1309, Avignon devenait le siège de la Papauté. On n'y avait pas perdu le souvenir des événements de 1226. La Confrérie devenait florissante et l'on dut agrandir l'honorable chapelle blottie depuis 1260 à l'ombre de la magnifique église des Cordeliers à laquelle elle survécut.

L'esprit évangélique de charité et de mutuelle existence en était le fondement et la raison d'être. Saint Vincent Ferrier, confesseur et maître de chapelle du pape Benoît XII, vers 1380 proclamait son adoration « pour cette institution si utile quand on considère la fin qu'elle se propose, où les diverses classes de la société s'entraident et se fortifient mutuellement par l'exemple, dans la croyance religieuse et dans l'exercice des vertus chrétiennes ». Eloge qui devait trouver plus tard un écho dans les paroles de saint Charles Borromée.

Mieux que tous les discours, le sac de bure que revêtait le Roi et son sujet, le noble et le roturier, le riche et le pauvre, exprimait la vraie et seule égalité possible devant Dieu, qui ne fait acception de personne ; mieux que les prétentieuses déclamations, le nom même de confrère rappelle à chacun ce qu'il devait de secours, d'appui, d'affection, aux membres de sa famille selon Dieu.

La Confrérie des Pénitents Gris et l'Adoration Perpétuelle étaient fondées. Elles subsistent encore.

C'est de cette tradition dont nous sommes les gardiens depuis plus de sept siècles.

Le Culte du Saint Sacrement.

Ces hommages solennels rendus au Christ voilé sous les Saintes Espèces étaient, à ce début du XIII^{ème} siècle, une nouveauté. Jusque là, si nous en croyons Dom Guéranger, la vénération de la Sainte Eucharistie aurait conservé un caractère discret et quelques peu mystérieux. La procession de 1226 semble avoir été une des premières manifestations d'un culte extérieur.

Bientôt va être institué la fête du « Corps du Christ », ou Fête Dieu, qui comportera presque toujours le transport de la Sainte Hostie à travers les rues des cités et son exposition publique. C'est un pape d'Avignon, Clément V qui au concile de Vienne, en 1311, étendra ces usages à toute l'église. Sans doute le spectacle des traditions établies dans la chapelle des Pénitents Gris ne fut pas sans influence sur cette décision. En effet, le pape Jean XXII en 1318, ordonna de compléter la fête par une procession solennelle où le Très Saint Sacrement serait porté en triomphe.

« Si quelqu'un dit que, dans le Saint Sacrement de l'Eucharistie, le Christ, fils de Dieu, ne doit pas être adoré d'un culte de latrie, même extérieur et que, en conséquence, il ne doit pas être vénéré par une célébration festive particulière, ni être porté solennellement en procession selon le rite et la coutume louable et universelle de la Sainte Eglise, ni être proposé publiquement à l'adoration du peuple, ceux qui l'adorent étant des idolâtres : qu'il soit anathème. » (Concile de Trente, XIII session, 11 octobre 1551)

Exercices de dévotion comprenant des chants en présence du Saint Sacrement exposé, les Saluts du Saint Sacrement apparaissent en France sous leur forme moderne qu'au début du 17^{ème} siècle. Emblématique du grand essor de la piété eucharistique qui fait suite au concile de Trente, ils rencontrent un succès et une diffusion considérable qui en font une des cérémonies les plus importantes de la vie religieuse sous l'Ancien régime. C'est ainsi que se prit l'habitude de bénir la foule avec l'ostensoir au moment des Complies autour du chant à Marie avec le Salve Regina. Puis se développa les œuvres suivantes comme l'Adoration

Nocturne, les Quarante Heures, origine de l'adoration perpétuelle. Les Compagnies de Saint Sacrement allaient naître de cette dévotion et profondément marquer l'histoire religieuse du 17^{ème} siècle. Les recherches historiques les plus récentes sur l'histoire des Confréries de Pénitents apportent la preuve qu'elles sont à l'origine de l'édification des Confréries du Saint Sacrement, souvent par leur propre transformation statutaire.

Les papes se déclarèrent protecteur de la Confrérie et lui accordèrent de nombreux privilèges, entre autre celui insigne dont nous jouissons encore, de l'Exposition et de l'Adoration Perpétuelle du Saint Sacrement.

Pour bénéficier des indulgences que les Souverains Pontifes ont donné au cours des temps à notre confrérie, il est bon de rappeler les obligations qui s'imposent à chacun d'entre nous comme le précisent les statuts qui n'ont pas changé depuis les premiers donnés par le Cardinal Pierre de Corbie, évêque d'Avignon.

- Obéissance aux maîtres et recteurs comme à leurs supérieurs
- En entrant dans la chapelle se signer et dire : « Jésus-Marie, in Nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, Amen » puis réciter un Pater et un Ave Maria.
- Participer aux offices et aux principales fêtes de l'année, plus l'Assomption de la Glorieuse Vierge Marie, les deux fêtes de la Sainte Croix, et pour la fête de Saint André.
- A leur réception, les confrères doivent communier pour bénéficier des indulgences plénières.
- En signe de charité chacun doit porter secours à ceux qui pourraient connaître la détresse, visiter les confrères malades et les assister selon leurs possibilités.
- Enfin, l'obligation d'assister au trépas de chaque confrère, quelle que soit sa condition ou son rang.

Quand pour le 700^{ème} anniversaire de notre Confrérie, et pour la première Maintenance, nos prédécesseurs choisirent la date de la Fête Dieu, le 26 juin 1926, pour relancer cette grande procession dans la ville. Malheureusement et malgré toutes les démarches entreprises, les pouvoirs publics refusèrent une telle démonstration publique de la foi. La procession se fit dans les cours du Collège St Joseph, mitoyen de la chapelle, dont nous possédons les comptes rendus et quelques photographies.

Parmi ces photographies, nous voyons le haut du dais majestueux de la collégiale Saint Pierre et protecteur de Très Saint Sacrement, et le reposoir élevé dans les cours du Collège St Joseph.



Procession dans les ruelles d'Avignon :

Cette année 2009, pour ce 700^{ème} anniversaire de l'installation des papes à Avignon, la Fête Dieu était encore celle qui rassembla tous les chrétiens des paroisses du centre ville et du diocèse.

Pour donner un éclat particulier à cet évènement, en accord avec l'abbé Olivier Mathieu, curé doyen du centre ville et notre aumônier, l'abbé DOR, la chapelle était le lieu d'adoration pendant toute la nuit, veille de cette manifestation.



Le lendemain dimanche, une procession en ville a pu se dérouler de la chapelle des Pénitents vers la collégiale Saint Pierre.



La cour d'honneur du Palais des Papes :

Reprenant une ancienne tradition, utilisée la dernière fois par Monseigneur Urtasun, Archevêque d'Avignon, et qui en 1968, dans ce lieu prestigieux, avait ordonné Henri Lugagne, évêque de Pamiers.

En fin d'après midi de ce 14 juin, rassemblés dans la cours d'honneur du Palais des Papes, l'ensemble des prêtres, des séminaristes, des confréries, les fidèles de notre diocèse, ont chanté le Veni Créator pour l'ordination de trois nouveaux prêtres diocésains, entourant ainsi Monseigneur J.P. Cattenoz, l'ordinaire du lieu, assisté de Monseigneur B.Ginoux qui avait fait spécialement le déplacement.



P.CANCE

1^{er} Maître

Cumpagnia di a Morti e di l'Urazzioni SAN CARULU di CARBUCCIA Confrérie Saint-Charles de Carbuccia

HISTOIRE D'UNE BANNIERE

L'année liturgique 2008/2009 a été marquée par la participation habituelle en habit aux cérémonies qui marquent le calendrier catholique.

En outre les fêtes locales ont été particulièrement suivies, comme la Saint-Jacques, fête patronale de Carbuccia le 25 juillet, avec **messe chantée et procession de la vénérable statue**, le pèlerinage à la chapelle champêtre de Sainte-Anne le lendemain, avec procession suivie de **la messe célébrée ad orientem au maître-autel baroque**, puis en septembre la messe de la Sainte-Croix, suivie de la procession de la statue de Saint-Charles Borromée.

Peu de changements sont intervenus, sinon que le prieur Antoine d'Amori a passé le flambeau à votre serviteur, pour une période statutaire de deux années, ainsi que le sous-prieur, qui est désormais J-Y. Bellini.

L'année a été marquée par la mise en place d'une nouvelle bannière . Il faut savoir tout d'abord que notre confrérie est dénuée de moyens financiers, hors les cotisations des membres: la paroisse qui ne compte que 300 habitants est habituée à donner assez souvent pour les oeuvres d'Eglise, et nous n'avons pas voulu la solliciter encore une fois pour nos besoins propres. L'ancienne bannière utilisée avant la guerre de 1940 était composée d'un grand gonfalon noir, portant un squelette et une faux en fil d'argent, mais, au dire des anciens, elle était déjà à l'époque , en lambeaux...Elle a ensuite disparu au moment de l'aggiornamento, ou peut-être même avant: le fait est que personne ne sait ce qu'elle est devenue... Nous nous sommes contentés jusqu'à présent d'utiliser une petite bannière blanche de la paroisse, et pour les grandes cérémonies, d'arborer une grande croix dite des « improperes ». Mais nous souhaitons pourtant faire réaliser une bannière propre à notre « institution ».

Sans moyens pour en acheter une adaptée, et encore moins pour en commander une neuve, notre seule planche de salut a été la recherche « sur internet » !!!

Le seul objet qui s'est trouvé acceptable, après de longues recherches, et dans des prix raisonnables (300 euros) a été une grande bannière datée de 1901, en état moyen de conservation, à Amsterdam...mais elle portait l'effigie d'un autre saint que le notre, Saint-Alfonsus Rodriguez *, laquelle effigie de pieux jésuite cependant pouvait à notre avis être rhabillée pour correspondre à celle de notre protecteur, le saint-cardinal de Milan **.Quant aux inscriptions, il était envisageable de les changer.

La commande fût donc passée, mais lorsque la bannière arriva à Carbuccia, toute de riches étoffes et lourds brocards, on s'aperçut qu'il y avait tout un travail de restauration des tissus à conduire finement !

Et elle fût de nouveau remise en attendant des jours meilleurs...

Cette année enfin, grâce à un concours de circonstances, le mariage d'une jeune fille du village avec un garçon du continent, de nouvelles personnes ont pu s'intéresser à notre

“affaire”. La famille de Chacon de Vedène a donc pris en main la restauration de la bannière, en a fait modifier l'effigie, sans la dénaturer, par l'adjonction d'un manteau et d'une calotte pourpres sur l'habit noir. Les garnitures et brocards ont été changés (récupérés sur des ornements anciens en meilleur état), et les textes et les dates ont été refaits par une couturière spécialisée...(notre photo, prise auprès de la statue processionnelle de St-Jacques le Majeur, patron de Carbuccia).



La nouvelle date de 1310 rappelle la fondation de la première confrérie de Carbuccia, Sancta Crucis, et celle de 1743, la date de sa consécration à Saint-Charles. En haut, le bandeau porte l'inscription en latin des vocables de notre compagnie, et en bas son appartenance à la paroisse, en Corse. Le dos a été entièrement refait (il partait en morceaux), ainsi que les attaches. La date de 1901 et la signature brodée du maître facteur d'Amsterdam ont été conservées comme témoignages.

Quant à la hampe, elle a été créée de toutes pièces et arbore en couronnement une remarquable croix de cuivre ciselée, d'une facture particulière et d'une grande ancienneté.

L'ensemble d'un poids certain, demande une certaine dextérité pour être porté en procession (surtout s'il y a du vent) mais fait désormais la joie (et l'orgueil, pardon pour ce petit péché) de nos confrères et de nos paroissiens. Voilà chers frères la petite histoire de notre nouvelle bannière...

Daniel-Marie POLACCI

Prieur

A.D. 2009

*- Alphonse naquit en Espagne, à Ségovie, en 1533 ; après la mort prématurée de son père, il dut se consacrer au commerce et se maria vers 1560. Sa femme et ses enfants étant morts, il entra dans la Compagnie de Jésus comme frère en 1571 ; il fut envoyé la même année à Palma de Majorque. Jusqu'à sa mort, il y fut portier du Collège de la Compagnie. Éprouvé par de durs combats spirituels, il reçut aussi de Dieu le don de charismes éminents. Il mourut à Palma en 1617. Il fut canonisé par Léon XIII en 1888.

** - Charles Borromée naquit dans une famille aristocratique [lombarde](#). Son oncle maternel fut élu pape à la mort de [Paul IV](#). En [1561](#), il fut promu [cardinal secrétaire d'État](#), [cardinal](#) au titre de [Santi Vito, Modesto e Crescenzia](#), puis [légal apostolique](#) à [Bologne](#), en [Romagne](#) et dans les [Marches](#). Il participa au [concile de Trente](#).

Il s'attacha dans ce concile à réformer les abus qui s'étaient introduits dans l'Église, et fit rédiger le célèbre catéchisme connu sous le nom de [Catéchisme du Concile de Trente](#) (1566). Nommé [archevêque de Milan](#) en [1564](#), il se démit de toutes ses autres charges pour aller résider dans son diocèse ; il y donna l'exemple de toutes les vertus et rétablit partout la discipline. Il s'employa à y appliquer les mesures de la [Contre-Réforme](#) prises au concile. Tout d'abord, il prit sa résidence à Milan et ouvrit un [séminaire](#) pour améliorer la formation du clergé. Il restaura l'observance de la règle dans les couvents . Bientôt, il étendit le théâtre de son action à toute l'Italie, puis à la [Suisse](#). Un des ordres qu'il voulait réformer, l'[ordre des Humiliés](#), tenta de le faire assassiner, mais il échappa aux coups de l'assassin. Lors de la peste qui désola [Milan](#) en [1576](#), il accourut dans cette ville du fond de son diocèse, et bravant la contagion, porta partout des secours et des consolations. Il fonda en [1581](#) une congrégation d'oblats, prêtres séculiers qui seront ensuite connus sous le nom d'« oblats de saint Charles ». Il mourut en [1584](#), à 46 ans, épuisé par les fatigues et les austérités. Il s'opéra des guérisons miraculeuses sur son tombeau. Il a été [canonisé](#) le [1er novembre 1610](#) par [Paul V](#)

Archiconfrérie des Pénitents de la Haute Tinée.

Confrérie des Pénitents Blancs et Noirs de Saint-Etienne de Tinée.

Nos confréries de Pénitents blancs et noirs de St Etienne de Tinée sont encore bien vivantes malgré la moyenne d'âge qui vieillit et leur nombre toujours en diminution.

Cette année 2009 nous avons eu la tristesse d'accompagner vers le Seigneur avec nos prières, notre frère Etienne Murris décédé pendant la semaine Sainte, il était pénitent blanc et ancien recteur, il avait à cette époque participé activement à l'entretien de la Chapelle du Gonfalon, notamment à la réfection d'une partie de la façade, lui-même était maçon.

En effet nos confréries sont encore bien vivantes par leur foi et leur attachement à leur devoir, un exemple sacré que nous ont légué nos anciens. De là découle toujours le plaisir de rendre service autour de nous, d'aider les prêtres ou un voisin en difficulté, et de prier ensemble lors des offices chantés (en grande partie en latin) ; l'office de la Vierge, jour de la fête propre aux chapelles, office des défunts le 2 novembre, jour des morts, ainsi que le 31 décembre, pour se rappeler de tous ceux et celles qui nous ont quitté durant l'année écoulée. L'office est toujours suivi de la messe et du chant du « Te Deum » pour remercier le Seigneur de toutes les grâces que nous avons reçues.

Nous continuons d'assurer notre participation aux fêtes en cours d'année, telles que la procession du Jeudi Saint, de l'Ascension, la fête Dieu, St Maur, l'Assomption, lors des fêtes patronales d'Auron et St Etienne sans oublier l'accompagnement des défunts lors des obsèques.

Nous poursuivons également notre tâche en parallèle, en aidant les associations caritatives, les églises nouvelles et autres priorités, en redistribuant les dons reçus de la population, par le biais de notre association des pénitents de la Haute Tinée.

Nous avons toujours beaucoup de plaisir à nous rendre aux maintenances pour prier et partager le même idéal, où nous y rencontrons régulièrement notre aumônier général Monseigneur Barsi archevêque de Monaco, notre grand Maître François Dunan et beaucoup d'autres frères pénitents connus. Nos confréries de St Etienne de Tinée se doivent de remercier les organisateurs de ces manifestations fraternelles pour leur accueil toujours chaleureux. C'est là que nous nous rendons compte que nos confréries sont une grande famille où nous trouvons amitié et sympathie.

Un pénitent



Fête patronale d'Auron 2009, procession de la Sainte Erige.

LE PUY EN VELAY

CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS DU PUY EN VELAY

La Confrérie du Puy a la chance de disposer quasiment depuis sa fondation d'une chapelle en Haute-Ville du Puy. Cette chapelle possède un décor dédié à la Vierge des XVIIe-XVIIIe siècles, qui consiste en un ensemble complet de peintures enchâssées dans un lambris couvrant les murs et le plafond du bâtiment.

La pièce majeure du plafond consiste en un grand tableau de Jean FRANCOIS, peintre ponot du XVIIe s. représentant l'Assomption ; la cimaise reliant le plafond aux murs latéraux porte des représentations d'apôtres, d'ermites ou de fondateurs d'ordre religieux, tels Saint François, Saint Bruno, mais encore Saint Martinien et son dauphin, ou encore Saint Dominique l'Encuirassé. Les murs de la Chapelle exposent la vie terrestre de Marie, depuis sa naissance jusqu'à son Assomption, avec également des scènes tirées des apocryphes comme le mariage avec Joseph, ou la mort de Joseph. Ces tableaux ont été réalisés au XVIIIe s. par les peintres locaux Buffet, Staron ou Servant.

Ces scènes sont bien connues de tous les visiteurs, puisque accessibles à la vue. Par contre, un lambris est beaucoup moins connu, parce que situé à l'écart dans la grande tribune de la Chapelle.

Ce décor, présenté depuis peu sur le site Internet de la Confrérie (<http://penitentslepuy.free.fr>), est orné de cinq tableaux sur des sujets de l'Ancien Testament auxquels est rajoutée la « *Vision de Saint Jean à Pathmos* ». Ces scènes illustrent des prophéties concernant la maternité miraculeuse de la Vierge dans un grand rappel de l'Histoire Sainte. Chaque tableau est accompagné d'un médaillon rappelant le verset du texte correspondant :

-Vellus Gedeonis *Jud VI* (**la Toison de Gédéon** *Juges VI- 36-38*), annonce de la maternité divine de Marie sous l'aspect du signe de la rosée envoyée par Dieu sur la toison déployée par Gédéon. Par ce signe, Dieu confirmait Gédéon dans sa mission de délivrer Israël des Madianites.

-Orietur Stella ex Jacob *Num XXIV* (*Nombres XXIV – 17*) : répondant à Balak, roi de Moab, qui lui demandait de maudire Israël, le devin Balaam prononce l'oracle suivant lequel: « **un astre sort de Jacob**, un sceptre s'élève d'Israël ; il perce les flancs de Moab et abat tous les enfants de Seth ».

-Mulier amicta sole *ApoXII* (*Apocalypse XII, 1*). Exception aux scènes de l'Ancien Testament, c'est la vision de Saint Jean : « Un signe grandiose parut dans le ciel : **une Femme revêtue du soleil**, la lune sous les pieds et une couronne de douze étoiles sur la tête ».

-Ecce candelabrum aureum totum *Zac VII* (en réalité, *Zacharie IV 2 -3*). Le prophète Zacharie tente de redonner courage aux Israélites revenues à Jérusalem après l'exil à Babylone, et préfigure dans diverses visions la venue du Messie : «... **un lampadaire tout en or**, avec un réservoir à son sommet ; sept lampes sont sur le lampadaire ainsi que sept becs

pour les lampes qui sont dessus. Près de lui sont deux oliviers, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche ».

-Ecce Virgo concipiet *Isa VII (Isaïe VII, 14)*. Le Seigneur, par l'intermédiaire d'Isaïe, donne un signe au roi de Juda Achaz, assiégé par les rois de Syrie et d'Israël : « **Voici que la Vierge** a conçu, et elle enfante un fils, et on lui donne le nom d'Emmanuel ».

-Egreditur Virgo de radice Jesse *Isa XI (Isaïe XI, 1-2)* : après les malheurs de Juda, Isaïe encore préfigure la venue du Messie : « **Un rameau sortira du tronc de Jessé**, un rejeton poussera de ses racines ; sur lui reposera l'Esprit de Yahvé, esprit de sagesse et d'intelligence, esprit de conseil et de force, esprit de connaissance et de crainte de Yahvé ».

On le voit, la chapelle des Pénitents du Puy constitue un véritable outil de formation dans la connaissance de la Mère du Sauveur. Une restauration complète permettrait de l'ouvrir plus largement à une mission de catéchèse en direction des groupes de jeunes en pèlerinage au Puy-en-Velay.

L'actualité de la Confrérie.

La confrérie a poursuivi au cours de l'année ses activités habituelles.

Nos lectures de Saint Paul commentées par notre aumônier le Père Comte ont pris fin en cours d'année. L'année sacerdotale 2009-2010 nous procure un nouveau thème de formation et le projet d'un pèlerinage à Ars.

Des problèmes de santé ont éloigné notre aumônier pendant quelques mois; nous l'avons retrouvé avec joie en novembre. Pendant cet intervalle, le recteur de la Cathédrale, le P. Emmanuel Gobilliard nous a aimablement présenté pour notre réunion d'octobre un exposé lumineux sur la Messe, sacrifice du Christ, sacrifice de l'Eglise, et rencontre nuptiale du Christ et de l'Eglise.

En janvier, cinq confrères ont participé aux célébrations du Ve centenaire de la confrérie de Valréas. En retour, nous avons eu le plaisir d'accueillir des confrères de Valréas à l'occasion des fêtes mariales du 15 août.

Trois confrères nous ont quitté pour le Maison du Père : Pierre TURREAU, Jean PERBET, et notre doyen d'âge Antoine ROUCHON.

Aucune réception de nouveaux confrères cette année; par contre, deux personnes sont entrées en noviciat, Alain JOURDA et Jean-Luc MATHE.

L'état de notre chapelle est toujours l'objet de nos soucis. Il est à noter que récemment, dans le cadre du plan de relance pour l'économie, la couverture du bâtiment a été refaite à neuf. Les confrères continuent pour leur part à aménager les locaux : la Salle du Conseil attend désormais les prochaines réunions du Conseil de la Confrérie.

En conclusion, une note d'espoir : une confrérie de notre diocèse éteinte depuis quelques décennies est en cours de reconstitution. A Tence, un groupe d'une vingtaine d'hommes s'est formé avec l'accord du P. VOLLE, leur curé. Notre confrère Michel RAMOUSSE, avec quelques confrères de Sainte-Sigolène, a participé à une réunion d'information pour leur présenter les confréries. Nous devons les retrouver début 2010 pour leur exposer l'organisation d'une procession à l'occasion de la Semaine Sainte.

Bernard SAUZEAT, Recteur



LES SAINTES MARIES DE LA MER

LES SAINTES MARIES DE LA MER

Les membres de la Confrérie ont participé avec ferveur aux trois pèlerinages des Saintes Maries, mais encore ont été présents à plusieurs manifestations auquel ils étaient cordialement invités. Ce qui a permis un rapprochement dans la tradition provençale et chrétienne de Marie Madeleine et de nos Chères Saintes avec la participation de notre Confrérie aux fêtes de la Madeleine à Beaucaire et la venue au Pèlerinage d'octobre aux Saintes Maries, de *la Confrérie Sainte Marie Madeleine de Beaucaire*.

Le 3 mai, la Confrérie s'est jointe aux Pénitents et Confrères de France pour la Journée de la *Maintenance des Confréries de Pénitents* à Aix-en Provence où elle a été accueillie très chaleureusement par les *Pénitents Gris d'Aix dits BOURRAS*.

Nous continuons dans un esprit confraternel de vénérer nos Saintes à l'image de la Croix de Camargue : *dans la Foi, la Charité et l'Espérance*.

Nos Pèlerinages aux Saintes Maries en 2010 :

- Lundi 24 mai à 15 h 30 : Cérémonie de la Descente des Chasses puis procession à la mer de la Statue de Sara, Patronne des Gitans.
- Mardi 25 Mai à 10 h : Messe en l'Eglise Notre Dame de la Mer puis procession à la mer de la Barque des Saintes Maries Salomé et Jacobé.
- Samedi 16 Octobre à 15 h 30 : Cérémonie de la Descente des Châsses
- Dimanche 17 Octobre à 10 h : Messe puis procession à la mer de la Barque des Saintes Maries ; à 17 h 30 : Remontée des Châsses.
- Samedi 4 Décembre à 15 h 30 : Descente des Châsses ; à 21 h : Procession de la Barque des Saintes Maries, de la Croix de Jérusalem à l'Eglise.
- Dimanche 5 Décembre à 10h30 : Messe ; à 15h30 : Remontée des Châsses.



Le Président H. Vicente
Et les membres de la
Confrérie devant la
Chapelle *Notre Dame
de la Vigie*, au Mas du
Juge chez Mme Granier
Renée, Vice - Présidente,
après la Messe célébrée par
le Père Thierry-François,
et, avant la réunion du
Conseil d'Administration
de la Confrérie du mois
de Septembre

LIMOGES

CONFRERIE DE SAINT-ELOI-EN-LIMOUSIN

Nous avons, au cours de cette année Ostensionnaire 2009, les 6 et 7 juin, rendu hommage à notre Saint Patron Eloi avec les délégations françaises et étrangères Euréloy et les Confréries Limousines.

Nous avons ainsi rassemblé plus de 1500 personnes dans l'Eucharistie et la tradition populaire.

Nous venons, également, de fêter "la Saint Eloi d'hiver", le 6 décembre, au cours d'une cérémonie pendant laquelle a été procédé à l'intronisation de six nouveaux Confrères.

CONFRÈRE SAINT AURÉLIEN

Les ostensions constituent une spécificité du diocèse de Limoges. Elles consistent dans la présentation (en latin *ostensio*) au peuple des reliques des saints locaux. Le but était à l'origine dans la protection contre un fléau : l'épidémie dite du Mal des Ardents (ergotisme du seigle), en 994, dont la guérison fut perçue comme miraculeuse, donna naissance à ce phénomène particulier. Depuis le XVI^e siècle, les ostensions ont lieu tous les sept ans.

Organisées par les confréries dans plusieurs villes, par des comités ostensionnaires dans d'autres, toutes sont marquées par une procession dans les rues et chemins de la commune, suivie ou précédée par la messe. Aujourd'hui, c'est, pour les croyants, un moment de proclamer et vivre sa foi au grand jour dans un monde et une région déchristianisés ; c'est, pour tous, un temps de fêtes populaires et culturelles ancrées sur le passé religieux du Limousin : conférences, expositions, publications se multiplient alors. Manifestations à la fois culturelles et cultuelles, elles constituent un moment où tout un peuple se réunit autour de son passé religieux. Bien sûr, pour notre confrérie, les ostensions constituent un moment particulièrement fort et intense.

A Limoges, la confrérie assiste le 22 février à la cérémonie marquant le début des ostensions, la montée du drapeau amarante à croix blanche au sommet du clocher de l'église Saint-Michel-des-Lions. Le 3 avril, l'association Renaissance du Vieux Limoges organise une reconstitution historique d'une procession des pénitents feuille morte à travers la ville jusqu'à notre chapelle : une délégation de la confrérie accueille les pénitents en haut de la rue de la Boucherie. Puis nous participons aux cérémonies de l'ouverture des reliquaires : le 18 avril, les reliques de nos saints, Aurélien à notre chapelle, Martial et Loup à Saint-Michel-des-Lions, sont reconnues. Le soir, nous escortons reliquaires et châsses à la cathédrale en une procession aux flambeaux ; le lendemain dimanche, la grand' messe fut suivie d'une autre procession conclue par une cérémonie sur une place de la ville.

Le lundi de Pâques, 13 avril, le bourg d'Abzac, en Charente limousine, célèbre ses ostensions sous la présidence de Mgr Dagens, évêque d'Angoulême et membre de l'Académie française : une délégation de la confrérie y participe, puis, le 8 mai, à celles de Javerdat, et, le 9, à celles de Saint-Just-le-Martel. Le 10, la fête de notre saint patron nous réunit en notre chapelle, et nous ne pouvons pas participer aux célébrations de Nexon. Le 21, nous sommes à Aixe-sur-Vienne, le 24, sous un soleil caniculaire, à Saint-Léonard-de-Noblat, le 31, par un temps plus clément, à Rochechouart, et, le 1^{er} juin, dans la Charente limousine, à Esse.

Les ostensions du Dorat revêtent un caractère historique et militaire : mousquetaires à cheval, voltigeurs de l'Empire et gardes en uniforme des délégations des communes voisines donnent à ces cérémonies un cachet très particulier. Le lendemain, 7, la confrérie est à Chaptelat, pour fêter saint Eloi. L'ambiance est différente à Eymoutiers, fief de quelques libres penseurs ; cela n'atténue nullement notre joie de participer à une belle procession dans la ville décorée, puis à la messe en l'église. Le lendemain, une petite délégation se rend dans la Vienne, à Charroux. Dimanche 21 juin 2009 : la confrérie de Saint-Aurélien de Limoges se devait d'être aux ostensions de Saint-Yrieix-la-Perche en la paroisse de Saint-Aurélien. Puis c'est, le 28 juin, Saint-Junien. La messe célébrée le matin fut suivie, l'après midi, par la somptueuse procession : les 3.000 figurants de la partie historique précédaient les confréries, les communes ostensionnaires et le clergé.

La clôture des reliques de Limoges a lieu le 30 juin : le reliquaire de saint Aurélien est fermé pour sept ans par notre évêque, Mgr François Kalist, puis, en l'église Saint-Michel-des-Lions, il en est de même pour saint Martial et saint Loup. Précisons que, jusqu'à ce jour et durant chaque week-end de cette période, la confrérie assura une garde auprès du reliquaire de notre saint patron, présentant la relique à la vénération des fidèles.

Le 5 juillet, au bout de la Creuse, ce sont les ostensions de Crocq, puis, le 8 octobre, celles de Pierre-Bufferière en l'honneur des saints Côme et Damien, patrons des professions de santé.

Enfin, le 15 novembre, et conformément à la tradition, la confrérie organise la clôture officielle des ostensions : une réunion de bilan suivie de la messe en l'église Saint-Michel-des-Lions, puis du banquet réunissant confréries, comités ostensionnaires et clergé, le tout sous la présidence de Mgr Kalist, évêque de Limoges.

*

* *

2009 a vu également la mise en ligne du nouveau site internet de la confrérie : confrerie-saint-aurelien.fr. Un lien est établi avec le site de la fédération des pénitents.

*

* *

L'année 2009 a aussi vu un incident étonnant. Un camion a heurté la statue de Notre-Dame de pitié située sur la place devant la chapelle Saint-Aurélien. Peu de dégâts, mais le socle a dû être démonté pour réfection. Cela a permis la découverte de sa « première pierre » : il s'agit d'un tube de plomb qui contenait un flacon de verre renfermant lui-même divers objets. Parmi les images pieuses et crucifix figurait un exemplaire d'un hebdomadaire catholique limougeaud de 1867 et un parchemin daté du 5 septembre 1867, portant le nom des bouchers de la ville ayant donné à une souscription. Ce document est aujourd'hui conservé dans les archives de la confrérie.



CONFRERIE DE SAINT-LOUP

Paroles prononcées au Banquet des Ostensions de Limoges
le dimanche 19 avril 2009, par le Premier-Bayle

Monsieur le Cardinal,
Excellences,
Madame la représentante du député-maire de Limoges,
Vénérable Père,
Monsieur le Premier-Bayle de la Grande Confrérie de Saint-Martial,
Madame et Messieurs les Présidents, Bayles ou Syndics,
Chers Amis,

La Confrérie de Saint-Loup adresse à tous les prélats présents, l'assurance de son attachement à la Sainte Eglise et au Siègne Apostolique, souhaite la bienvenue à Monseigneur François Kalist en l'assurant de son filial dévouement, rappelle à tous les élus sa pleine conscience de s'inscrire dans notre histoire limousine avec fierté.

Reconnaissons-le, en dépit d'anciennes critiques infondées, oeuvres d'esprits malveillants, nous restons légitimement fiers d'appartenir au Limousin, ce cher pays que nous aimons, car il nous offre généreusement des chances multiples :

- chance d'appartenir à un groupe humain qui a su conserver, avec les vénérables traditions de ses anciens, ses ostensions septennales,
- chance de retrouver les bases de notre identité,
- chance de pouvoir admirer les oeuvres d'art de nos églises, mises en valeur pour l'occasion, sans jamais confondre essentiel et accessoire (expositions, cortèges historiques, etc),
- chance aussi d'avoir dans notre diocèse d'antiques confréries qui ont la joie et l'honneur de garder, bien vivante, la mémoire de leurs saints patrons, comme la Grande Confrérie de Saint-Martial, les confréries de Saint-Aurélien, de Saint-Léonard, des Saints Israël et Théobald, de Saint-Maximin, ou encore de notre vénérable Confrérie de Saint-Loup au nom de laquelle, j'ai l'honneur et l'avantage de vous saluer aujourd'hui dans une commune fidélité à Notre Mère la Sainte Eglise. Plus récentes mais toutes aussi actives, les confréries des Porteurs de la Châsse de Saint-Martial, de Saint-Eloi, de Saint-Etienne, des Saints Lucius et Emerite, de Sainte-Valérie, des Saints Côme et Damien suivent avec conscience la voie tracée par leurs règlements.

En ce jour de joie mais aussi du souvenir, qu'il me soit tout d'abord permis de saluer la mémoire d'Etienne Conrady, le Second Bayle actif et dévoué de notre confrérie à laquelle il était très attaché. En ce jour d'ostensions tous ses confrères comme tous ceux qui l'ont connu et estimé ne l'oublient pas comme ils n'oublient pas tous ceux qui ont regagné la Maison du Père depuis les dernières ostensions.

En honorant ses saints, dont l'histoire est très intimement liée à celle de notre cité, par des cérémonies particulières, le Limousin rend un hommage pieux et reconnaissant aux plus illustres de ses fils. Ils ont marqué d'une empreinte indélébile du sceau de la foi notre terre; le peuple y retrouve, avec une abondance de grâces, les racines de son unité même si ces éléments ne sont pas toujours véritablement perçus par les hommes et les femmes de notre temps. Nulle action civilisatrice n'eût pourtant été possible, chez nous, sans les lumières de la chrétienté. L'héritage catholique et limousin légué par nos prédécesseurs a fait fleurir, dans le respect de chacun, une communion bien fraternelle

car partout, une véritable mobilisation s'est opérée pour la préparation et la belle réussite de nos ostensions. En multipliant les contacts elles ont créé de nouveaux liens d'amitié, de convivialité et certainement une meilleure compréhension mutuelle.

Sans doute, nos ostensions ne se sont pas limitées aux foules pratiquantes et priantes, les simples curieux ne sont pas absents. Mais peut-on le regretter ? Nous retrouvons là, simplement, le sens véritable de la fête, une fête de tous, une fête pour tous...

Puissent donc nos ostensions de l'an de grâce 2009, manifestation populaires de l'âme limousine, marque profonde de notre identité, faire jaillir sur notre terre une nouvelle source vive de lumière spirituelle !

Puissent-elles redonner aux hommes et aux femmes de ce pays le sentiment pénétrant d'appartenir à une communauté solidaire, de retrouver leurs racines, leur dignité, la Foi de leurs ancêtres et par l'intercession de Martial, Aurélien, Loup et tous les saints de chez nous, la certitude de leur rédemption. Tel est le souhait que formule aujourd'hui la Confrérie de Saint-Loup !

Et permettez-moi, pour conclure, le rappel des propos que m'avait tenu en 1951, un prêtre piémontais rencontré sur la côte Ligure: "Mes paroissiens, m'avait-il dit, ne sont pas meilleurs que les autres, mais tant qu'ils restent attachés aux pèlerinages de la Sainte Vierge ou aux processions des fêtes votives, rien n'est perdu, tout reste possible". Les journées que nous passons ensemble dans une parfaite communion, nous délivrent aujourd'hui un message de paix, de courage, d'espérance, et la ferme conviction qu'avec l'aide de Dieu "rien n'est perdu, tout reste possible !".

Michel TINTOU
Premier Bayle

CONFRERIE SAINT MAXIMIN DE MAGNAC-LAVAL



Sur le chemin de saint Maximin

Marche-pèlerinage de Trèves à Magnac-Laval

Magnac-Laval a pour patron saint Maximin, né en Poitou et promu évêque de Trèves au IV^e siècle. Saint Maximin est spécialement honoré, chaque année à Magnac-Laval, par la procession de ses reliques et la grande procession de Neuf Lieues du lundi de Pentecôte.

En 2010, en préalable à cette procession, sera organisée une marche-pèlerinage commémorant le voyage fait par ce saint au IV^e siècle de Trèves à Magnac-Laval.

Le départ de Trèves est prévu le 21 avril pour une arrivée à Magnac-Laval le 22 mai.

Pour les non-marcheurs, un voyage en autocar de plusieurs jours est également prévu pour permettre d'honorer le chef de saint Maximin conservé à Trèves-Pfalzel, d'assister à la messe de départ des marcheurs et de découvrir la belle ville de Trèves et sa région.

PRINCIPAUTE DE MONACO

VENERABLE ARCHICONFRERIE DE LA MISERICORDE DE MONACO

HOMMAGE A MONSEIGNEUR JOSEPH-MARIE SARDOU ARCHEVEQUE EMERITE DE MONACO

Monseigneur Joseph-Marie SARDOU naquit à Marseille le 25 Octobre 1922.

Après sa scolarité, entre au noviciat des religieux du Sacré Cœur de Jésus en 1941, émet ses premiers vœux en 1942, est ordonné prêtre le 12 Mars 1949.

Il exerça son sacerdoce dans les différentes maisons de la Congrégation et est élu Procureur Général en 1957.

En 1962 il rejoint ROME où il fonde la paroisse de Saint Cyrille d'Alexandrie. En 1968 est élu Supérieur général de sa Congrégation jusqu'en 1980.

Le 31 Mai 1985, Sa Sainteté le Pape JEAN-PAUL II nomme Monseigneur SARDOU, Archevêque de MONACO. Le 30 Septembre 1985 en la Cathédrale de MONACO, 1^e Cardinal Bernardin GANTIN lui conférera 1^a consécration épiscopale. Pendant son Ministère en Principauté, Monseigneur SARDOU aura la joie d'ordonner Huit prêtres pour le Service du Diocèse et consacre l'Eglise Saint Nicolas, la nouvelle Paroisse du quartier de Fontvieille.

De 1988 à 2000, à 1^a demande des évêques de France, assure en tant qu'Aumônier général la Maintenance des Confréries de France et de Monaco.

Atteint par la limite d'âge et après avoir été prorogé pendant deux ans par le SAINT PERE, il quitte sa charge épiscopale de la Principauté le 16 Mai 2000 et retourne à ROME dans la Paroisse de Saint Cyrille fondée par ses soins. Il y décède le 19 Septembre 2009 au terme d'une longue maladie supportée avec courage et espérance.

Des funérailles furent célébrées dans sa Paroisse de Saint Cyrille, puis son cercueil fut rapatrié sur la Principauté de MONACO le 25 Septembre 2009 où Il fut exposé dans une chapelle latérale de la Cathédrale pour y recevoir les hommages de la population.

Le 30 Septembre 2009, jour anniversaire de son ordination épiscopale, des obsèques solennelles furent célébrées dans cette même Cathédrale où il avait tant oeuvré, en présence de SON ALTESSE SERENISSIME LE PRINCE SOUVERAIN ALBERT II, accompagné de sa sœur la PRINCESSE CAROLINE DE HANOVRE. Toutes les Autorités de la Principauté étaient présentes sur le lieu.

La Messe des funérailles fut célébrée par Monseigneur Bernard BARSI, Archevêque de Monaco, accompagné de nombreux prêtres de Monaco et des Communes environnantes. Une délégation de la VENERABLE ARCHICONFRERIE DE LA MISERICORDE avec la Gran'Croix Processionnelle assista à la Cérémonie.

A l'issue de la Messe, son cercueil fut déposé dans la Crypte des Evêques située sous la Chapelle du Saint Sacrement, ainsi qu'il en avait manifesté le désir.

Ch'i nostri Santi du Païse, DEVOTA, NICULAU e RUMAN, u recevun ünt'u Paradisu per
tüt'u so sacerdoçi ünt'a Gloria de DIU.

Ange FASCIDLO
Prieur de l'Archiconfrérie

MONTPELLIER

CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS

UNE GRANDE SAINTE TROP SOUVENT OUBLIEE

Surtout connue sous le nom de chapelle des Pénitents blancs de Montpellier, notre chapelle est pourtant placée sous le vocable de Sainte-Foy depuis sa fondation à la fin du XII^e siècle. C'est l'occasion pour nous de revenir sur la vie et les miracles de cette vierge martyr trop souvent oubliée par nos contemporains.

Nous connaissons *La Passion de Sainte-Foy* (du latin *fides*) par deux manuscrits du IX^e siècle, eux-mêmes issus de textes perdus et composés plus de cent ans après son martyre, d'où des incertitudes sur les dates précises des faits. Par la suite, des épisodes complémentaires seront ajoutés, notamment une Chanson de Geste qui marquera l'histoire de la littérature médiévale de Langue d'Oc. La présente évocation reprend nombre de ces récits ou anecdotes, même tardifs. Nous avons estimé qu'il serait dommage de se priver de ces images empreintes de la poésie et de la dévotion des siècles passés. Sainte-Foy est fêtée le 6 octobre.

De famille païenne, la petite Foy, née vers 290, était la fille d'un des principaux patriciens d'Agen. Elle aurait été convertie par sa nourrice et baptisée dès son plus jeune âge par l'évêque Caprais. Priant à toute heure du jour et de la nuit, elle se dévouait auprès des pauvres pour la plus grande gloire de Dieu. Mais en 303, les Empereurs Romains Dioclétien et Maximien déclenchèrent la plus meurtrière des persécutions anti-chrétiennes. Après avoir sévi en Espagne, le Préfet ou Proconsul Dacien arriva en Agenais accompagné d'une troupe de bourreaux afin d'appliquer l'ordre impérial. Les chrétiens de la ville se cachèrent alors dans les environs, à l'exception de Foy, âgée d'une douzaine d'années, qu'ils crurent protégée par sa jeunesse. Dénoncée, certains textes disent par son propre père, elle fut arrêtée. Avant de comparaître devant Dacien, elle adressa au Seigneur cette prière:

Seigneur Jésus, toi qui viens en aide à tes fidèles en toutes circonstances, assiste-moi, ta servante, à cette heure, et mets dans ma bouche un discours approprié, afin que je puisse répondre au tyran.

Aux questions du Proconsul sur sa foi, elle répondit:

Depuis ma plus tendre enfance je suis chrétienne et je sers le Seigneur Jésus-Christ de toute l'ardeur de mon âme; je confesse son nom et je m'en remets à lui par toute ma volonté.

D'abord séducteur, le tyran tenta de la persuader de renoncer à sa religion et de lui faire sacrifier à la déesse Diane, dont le culte était répandu parmi les jeunes filles du temps, lui promettant la liberté ainsi que de nombreux cadeaux. Sachant pourtant le sort terrible qui l'attendait, Foy refusa net.

Dacien laissa alors libre cours à sa fureur et la fit flageller, puis dévêtir afin de la déshonorer. Mais répondant aux prières de la jeune fille, un linge *plus blanc que la neige* vint miraculeusement couvrir sa nudité. Puis le Proconsul ordonna *de coucher la vierge sur le lit d'airain, de l'écarteler et d'allumer sous elle un brasier, afin de briser ses membres fragiles par ce supplice des plus cruel.* Mais voici que la vierge très sainte s'étendit spontanément sur le gril incandescent; les membres distendus, le corps enserré dans des bandeaux de fer (...). Avec une modération calculée afin de faire durer le supplice (...) les valets impies lancèrent des charbons sous elle, et jetant de la poix dans le feu, ils forcèrent les flammes du brasier à s'élever en voletant jusqu'à la hauteur de ses flancs. Alors, descendant des cieux, *une colombe blanche* vint déposer sur sa tête *une couronne de pierres*

précieuses dont l'éclat surpassait celui du soleil. L'oiseau vint ensuite battre des ailes au-dessus du feu, faisant tomber *une rosée* qui étouffa les flammes. Malgré ces épreuves, la petite martyre n'avait pas cessé d'invoquer le nom de Dieu. Impressionnés, nombre de spectateurs, cinq cent nous dit un chroniqueur, se déclarèrent chrétiens, dont Alberte, la propre soeur aînée de Foy, et deux païens, Prime et Félicien. Bien qu'au comble de la fureur Dacien, craignant une révolte, dut arrêter le supplice et emprisonner la sainte et une partie des témoins. Ils furent décapités quelques temps après, le 6 octobre.

Non loin de là, réfugié dans une caverne, traditionnellement placée sur le rocher de Pompéjac, l'évêque de la ville, Caprais, observait le terrible spectacle. Il était tiraillé entre son désir de s'unir au sort de la jeune sainte et celui de rester auprès des chrétiens réfugiés aux alentours et dont il avait la charge. Sachant que la grâce du martyre ne pouvait être accordé que par Dieu, il demanda au Seigneur un signe. Il frappa la roche de son bâton et aussitôt en surgit une source miraculeuse qui depuis n'a jamais tari. N'ayant plus de doutes sur son devoir, il confia ses ouailles au diacre Vincent et revint dans la cité confessant sa foi devant Dacien. Ne voulant pas unir son sort à celui de Foy, le Proconsul le fit flageller, supplicier et décapiter quelques jours après avec le reste des convertis. La mémoire du Saint Evêque est fêtée le 20 octobre, celle de Sainte-Alberte le 11 mars, les saints Prime et Félicien le 7 octobre et la foule des martyrs anonymes le 26 octobre.

Au V^e siècle une basilique fut élevée pour abriter les reliques de la Sainte et les miracles s'y multiplièrent. Mais au IX^e siècle, son corps fut volé par des moines de l'Abbaye de Conques (Aveyron), qui devint alors une des grandes étapes du Pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle. Protégée des guerres par cette "translation", une partie des reliques fut rendue à la ville d'Agen en 1807. Le culte de Sainte-Foy se développa alors dans toute l'Europe, elle devint même patronne secondaire de la chevalerie. Henri I^{er} d'Angleterre ainsi que Jacques I^{er} Roi d'Aragon et seigneur de Montpellier, fondateur probable de notre chapelle, lui furent particulièrement attachés. C'est pour cette raison qu'elle est représentée sur une fresque de l'Abbaye de Westminster (Londres) et que l'on trouve nombre de villes du nom de Santa-Fe (Sainte-Foy en espagnol) dans la péninsule ibérique, mais aussi en Amérique latine et aux Etats-Unis. Il existe des églises qui lui sont consacrées en Belgique, en Italie, au Québec, en Inde à Goa et même au Tonkin.

Au X^e siècle, Bernard d'Angers, tout d'abord sceptique, nous a laissé un récit imagé des miracles de la Sainte, bientôt suivi par une multitude de récits populaires, empreints de toute la truculence du midi. Signe de son jeune âge, elle y multiplie les espiègleries pour récolter les bijoux les plus précieux afin de confectionner autels et statues pour la plus grande gloire de Dieu. Lors d'une procession, comme les moines de Conques se devaient de sonner l'olifant pour proclamer chaque nouveau prodige, la Sainte en fit tant en un seul jour qu'ils n'eurent même plus le temps ni de manger ni surtout de chanter leurs offices! Mais elle n'en oublie pas pour autant de soulager les maux des hommes, rendant ses yeux arrachés à l'intendant Guibert, guérissant ou même ressuscitant nombre de pèlerins, voire d'animaux. Elle était aussi particulièrement invoquée pour la libération des prisonniers injustement détenus.



O Dieu, qui nous avez rendu ce jour solennel (le 6 octobre) par le martyre de Sainte-Foy, faites la grâce à ceux qui marchent sur ses traces, d'en recevoir les joies (joies) spirituelles, et conduisés(ez) leurs âmes dans la voye (voie) du salut par notre Seigneur.

Prière à Sainte-Foy, XVII^e siècle

Illustrations: A gauche: Statue en argent (XV^e s).©Conques. La Sainte porte un gril, la palme du martyre et l'épée à double tranchant, symbole de la force de sa foi et de la douceur de son cœur

**LA DEVOTE ET ROYALE COMPAGNIE
DES PENITENTS BLEUS DE MONTPELLIER**
(1ere partie)

La grande majorité des Confréries de pénitents s'est développée à partir de la Contre-réforme. Cette institution s'est installée dans les mœurs languedociennes et provençales à compter de cette période, mais elle remonte à des temps plus anciens, ce qui est le cas de La Dévote et Royale Compagnie des Pénitents Bleus de Montpellier.

La naissance de la Confrérie, remonte à 1040, période à laquelle Arnaud premier occupait le siège épiscopal de Maguelonne.

Il existait alors, hors des murs, à l'ouest de la ville, dans la zone aujourd'hui occupée par l'institution « La Providence » et le nouveau jardin public créé entre le boulevard Clemenceau et la rue Chaptal, un vaste cimetière dans lequel quelques illustres personnages furent inhumés (tel Placentin illustre fondateur de l'Ecole de droit le 13 février 1192) et un établissement hospitalier, La Charité Saint Barthélemy.

L'église des Saints Barthélemy et Cléophas (le corps de Saint Cléophas, l'un des pèlerins d'Emmaüs, fût porté en sa ville par Guilhem V de Montpellier revenant de Terre Sainte) fut édifiée pour desservir l'hôpital et le Charnier de la Charité Saint Barthélemy.

Monseigneur Arnaud évêque de Maguelonne affecte alors, une chapelle particulière, la chapelle Saint Claude, à une association laïque, qui desservait l'hôpital et qui était également chargée d'offrir à Dieu des prières pour les âmes des personnes inhumées dans le charnier.

La confrérie sous divers noms, Saint Claude du Carnier, Charité Saint Barthélemy, Notre Dame et Saint Claude du charnier Saint Barthélemy, Saint Claude, remplit sa mission sans incident notable pendant cinq siècles.

Les services qu'elle rend sont appréciés de tous. De nombreux fidèles et non des moindres vont à elle.

Ainsi Guilhem V, seigneur de Montpellier et ses deux fils.

La Confrérie recueille de nombreux legs, notamment de Monsieur Guillaume de Saint Félix, seigneur de Montpezat, et finit par acquérir une telle importance, qu'elle peut construire, pour elle seule, au XVe siècle une grande église, à côté de Saint-Barthélemy, Notre Dame du Charnier et Saint-Claude.

Monseigneur Jean de Bonail, évêque de Maguelonne, consacre la nouvelle église en 1481 et donne à la Confrérie ses premiers statuts.

L'église comporte huit chapelles consacrées à Saint Claude évidemment, mais aussi à la Sainte Vierge, à Saint Michel, à Saint Antoine, à Saint Ferréol, à la Sainte Vraie Croix, au Saint Sépulcre et à Saint Jean. Le six août 1487, le pape Innocent III accorda même des indulgences aux fidèles qui visiteraient les autels des chapelles de la Sainte Croix et du Saint Sépulcre !

Mais voici venir le temps de la colère ...

La ville de Montpellier dont la prospérité ne s'était pas démentie durant tout le Moyen-âge, va connaître, avec les guerres de religion de très graves désordres. Les protestants constituent dans la cité un parti nombreux et puissant et par deux fois, sous la régence de Catherine de Médicis, ils vont dévaster églises et chapelles. En 1568 ils pillent et rasent « à fleur de terre », selon l'expression des chroniqueurs d'alors, la soixantaine d'édifices religieux de la ville.

L'église Notre Dame du Charnier ne fait pas exception.

Ces troubles dureront autant que le siècle. Les pénitents, privés de leur église, réduits à se cacher, durent cesser toute activité.

La proclamation de L'Edit de Nantes ramena la paix quelques temps dans la cité.

Monseigneur Guitard de Ratte, évêque de Montpellier (depuis le règne de François Ier, les évêques s'étaient transportés de l'ancienne cité de Maguelonne à Montpellier), rendit une ordonnance le 20 septembre 1601, qui en attendant que la nouvelle église Notre Dame des Tables fût relevée, permit à l'ancienne confrérie Saint Claude de continuer ses offices dans celle de Saint Firmin.

Postérieurement, la Confrérie exerça le culte dans le collège du pape, près de l'actuelle place de la Comédie où demeuraient alors les Cordeliers.

Pour faire cesser cette situation précaire, la Confrérie Saint Claude obtint la permission de la part des religieux de la Trinité installés en l'église Saint Paul, de faire construire, à ses frais, une chapelle sous l'invocation de Notre Dame et de Saint Claude.

Hélas, sous le règne de Louis XIII, les Réformés se révoltent à nouveau, et entreprennent le saccage et la démolition de toutes les églises. Les suites du « Harlam » (du nom néerlandais de pillage) de 1622 furent évidemment dramatiques pour les confrères et les Trinitaires.

Saint Paul fut détruite et la Confrérie se trouva de nouveau sans asile religieux.

Après la mise au pas de Montpellier par Louis XIII, les Trinitaires reconstruisent Saint Paul, un nouveau contrat est conclu par la Confrérie le 27 avril 1625, pour l'occupation d'une Chapelle en échange « d'arrérages, usages, rentes et pension ».

Comme l'écrit si joliment Guilhem Secondy, « à la façon de naufragés sans cesse portés de rivages en rivages », les confrères ont « bel et bien conscience que le retour à l'emplacement originel serait idéal. Le domaine de Saint-Barthélemy est pour eux synonyme d'âge d'or » et de liberté retrouvée. Ce dernier est pourtant dans un triste état, « ses ruines désertes furent démolies et les pierres furent transportées autour de la ville pour y construire des bastions. »

Le cimetière avait été profané, Gariel nous rapporte que les démolisseurs exhumèrent le corps de sa sœur « parce qu'elle avait été enterrée avec une bague en or aux doigts ».

Mais voici qu'enfin les vœux de la Confrérie purent enfin être exhaussés. A la demande des habitants de la ville, les Carmes déchaussés vinrent fonder un établissement à Montpellier.

Le 23 Juin 1663, la Confrérie délibéra, afin de leur permettre de bâtir leur couvent et église, dans le cimetière Saint-Barthélemy, avec faculté de se servir des pierres de démolition du

vieux bâtiment. De leur côté, les Carmes s'étaient obligés à fournir à la Confrérie, une chapelle, « à son choix, dans le corps de l'église, lorsqu'elle serait construite, dont elle jouirait en propriété, pour y faire le service divin, comme bon lui semblerait ».

Le 12 octobre 1707, Monseigneur de Colbert consacra la nouvelle église. Curieusement, contrairement à l'accord initial, les pénitents prennent pour lieu de culte, la chapelle « où les religieux avaient fait le service divin pendant la construction de leur église ».

Elle est décrite comme « une simple salle voûtée située à l'entrée du cloître », à l'emplacement exact de la chapelle construite en 1481. Comme le précise G. Secondy c'est le souci d'indépendance et le souhait de perpétuer les exercices pieux, à l'endroit même où ils le faisaient par le passé, qui poussèrent les confrères à préférer ce lieu.

Selon le sociologue et historien Guy Laurens, outre l'aide aux malades et l'accompagnement des mourants, les pénitents de la Confrérie, (et ce droit se serait maintenu lors du changement de statuts en Pénitents Bleus), avaient, à cette époque « le privilège d'obtenir la grâce des condamnés à la pendaison, s'ils parvenaient à couper la corde à temps, en déjouant la surveillance des forces de police ».

La cohabitation avec les bons Carmes n'alla pas sans désagrément.

Ces derniers reprochèrent notamment aux confrères leur zèle outré, mais aussi de choisir pour leurs chants « l'heure de méditation ou celle du repos ».

De leur côté les confrères reprochaient aux religieux de transformer une partie du cimetière en potager ...

La querelle de clochers s'envenima. Une action en justice fut intentée par la Confrérie, pour le potager, devant le Parlement de Toulouse en août 1744.

Elle était encore pendante à l'époque de la suppression des ordres religieux ! La lenteur de la justice n'est donc pas un problème purement contemporain...

Les Carmes quant à eux, assignèrent les pauvres pénitents, sur la base des troubles causés par le caractère ostentatoire des cérémonies de la Confrérie...

Le 9 avril 1745, la Cour de Montpellier contraint la Confrérie à ne faire dire que des messes basses, ce dont elle ne put évidemment se contenter !

Le retour de la Confrérie « intra muros » constitue le début d'une nouvelle ère.

Laissant derrière elle, aux Carmes déchaussés, la séculaire Chapelle Saint Claude et le cimetière Saint Barthélemy, la Confrérie comprend qu'une partie de son histoire est tournée.

Monseigneur Lazare Berger de Charancy, trouva légitime ce désir de retour en ville et pour bien souligner le fait, que la Confrérie n'avait plus de part au service du charnier, il décida de transformer l'antique Confrérie de Saint Claude, en Dévote Confrérie des Pénitents Bleus. L'ordonnance épiscopale date du 20 février 1746.

Le choix de la couleur bleue, peut s'expliquer par l'influence du rayonnement de la Confrérie des Pénitents Bleus de Toulouse, mais aussi parce que la Confrérie était royale et qu'elle avait accueilli, Louis XIII et Louis XIV.

En outre, les couleurs ont une symbolique propre :

« Le noir couleur de deuil et des larmes exprime la Sainte tristesse, qui accompagne la pénitence. Le bleu, couleur du ciel, révèle la consolation qu'elle engendre. Le blanc couleur d'innocence, la pureté qu'elle acquiert. Le gris couleur de travail, la mortification qui la suit. »

Ce Changement de statut provient aussi de l'augmentation du nombre de pénitents entre 1743 et 1746.

Une soixantaine de nouveaux membres adhèrent en trois années, alors que cinquante sept adhésions sont recensées entre 1727 et 1743.

Un an après l'ordonnance, le Parlement de Toulouse, par acte du 5 Juillet, valida la constitution des statuts, fixa la forme du sceau de la Compagnie et de ses armoiries et lui concéda le nom de « Royale ».

... à suivre dans le Labarum 2011

Son Grand Prévôt en est Monsieur Xavier Dussol.

Montpellier, le 17 mars 2008

Philippe Becqué, Vice Prévôt

NARBONNE

CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS DE NARBONNE

L'origine de la confrérie est assez obscure, cependant on sait qu'en 1588 le Cardinal de Joyeuse Archevêque de Narbonne, accorde une reconnaissance canonique. La Confrérie est associée à la gestion de Hôtel-Dieu, et se voit assigner le culte du Saint Sacrement, et en ce temps de contre-réforme elle est autorisée à organiser une procession du Saint Sacrement extra paroissiale. La Confrérie construit et aménage la Chapelle de l'hôpital.

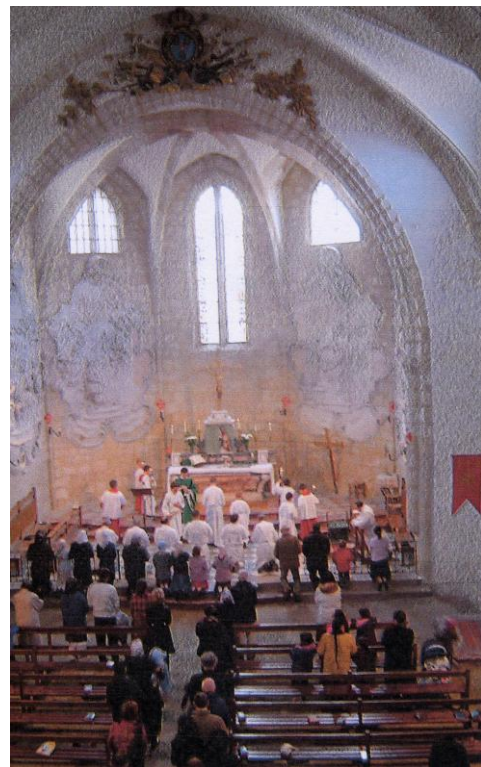
La Confrérie rentre en sommeil pendant la tourmente révolutionnaire. En 1817, privée de chapelle, elle achète Notre Dame de Grâce, ancienne église conventuelle des Augustins, qui avait été vendue comme bien national, dévastée, pillée, transformée en tannerie, la Confrérie la restaure, l'enrichie et la rend au culte.

Mais vers 1900 la Confrérie, faute de recrutement s'éteint. La chapelle abandonnée est transformée en cinéma.

En 1970 la Confrérie reprend vie dans le but de maintenir la Messe traditionnelle. Installée dans une petite salle d'époque romane devenue chapelle mise à sa disposition par une âme pieuse, elle y demeure jusqu'au décès de cette personne.

C'est alors, que l'église Notre-Dame de Grâce devenu cinéma est mise en vente, et en 1980 pour la deuxième fois les pénitents la rachètent pour la rendre au culte. Pendant neuf ans des bénévoles travaillent à la restauration. Depuis l'achat et longtemps au milieu du chantier la Messe Tridentine est célébrée tous les dimanches.

L'église Notre-Dame de Grâce est de style méridional tardif, selon l'habitude des Ermites de Saint Augustin. La nef de 25 mètres de long, 10 de large débouche par un arc triomphal sur un chœur pentagonal de grande dimension.



NICE

ARCHICONFRERIE DE LA SAINTE-CROIX (SOCIETAS GONFALONIS) PENITENTS BLANCS DE NICE

LE NOVICIAT CHEZ LES PENITENTS BLANCS DE NICE

Une confrérie de pénitents est une association régie par des statuts établis par la loi de 1901. Pour autant, son ancienneté, sa longue tradition, sa vocation à la fois spirituelle et sociale, son caractère à la fois religieux et laïc en font une structure particulière. Ceux qui postulent à rejoindre une confrérie doivent être accueillis en ayant connaissance du contenu de leur engagement, pour que leur choix soit bien éclairé, et cette connaissance doit être acquise avant de formuler une volonté définitive. En d'autres termes, malgré la forme légale commune, on n'adhère pas à une confrérie de pénitents comme à une association de philatélistes. La découverte et la prise en compte du patrimoine, de l'histoire, de la tradition, de l'engagement constituent une base à l'action du nouveau pénitent, le renseignent sur l'esprit de l'association et font de lui un maillon d'une longue chaîne forgée durant plusieurs siècles. C'est dans cet esprit que les Pénitents blancs de Nice ont remis en place, en 1999, un système de noviciat.

Cette initiative ne sortit pas du néant, les statuts anciens de la confrérie en témoignent. Les plus complets qui nous soient parvenus, ceux de 1816, disposent très clairement que les postulants sont placés sous l'autorité d'un maître des novices, chargé de leur enseignement. Nous ne pouvons cependant pas en dire beaucoup plus : la forme et le contenu de cet enseignement nous sont inconnus. Au gré de l'évolution des statuts, pendant le XIX^e et le XX^e siècle, cette disposition disparut et le recrutement de la confrérie semble s'être fait uniquement, jusqu'à la fin du XX^e siècle, sur la base des procédures associatives communes, présentation par des parrains et acceptation par le conseil d'administration. Ce système –ou plutôt son absence- avait des avantages –le recrutement était très ouvert- et des inconvénients –le postulant pouvait perdre de vue le sens de son engagement. La tradition d'un recrutement familial y suppléait sans doute (le postulant savait quelque chose de la confrérie parce que son père en était lui-même membre), au moins en partie, de même que la sociabilité qui régnait à Nice, et singulièrement dans le Vieux-Nice et les quartiers immédiatement proches. Mais ce pragmatisme atteignait bientôt ses limites, du fait d'une ville de plus en plus largement cosmopolite et de traditions familiales qui allaient s'émoussant. La nécessité d'une formation finit par s'imposer.

Au terme d'un long processus de réflexion et d'élaboration, un nouveau noviciat fut donc établi.

Un cycle de rencontres régulières

Pour embrasser toutes les dimensions de ce que représente l'adhésion à une confrérie de pénitents, on retint la nécessité d'un cycle complet de douze rencontres ou « leçons », au rythme mensuel réparti sur dix mois, et précédant d'un an l'adhésion définitive à la confrérie qui se fait sous la forme d'un rituel d'agrégation inséré dans la messe de la Croix glorieuse, le 14 septembre de chaque année (ou le dimanche le plus proche). Ce cycle fut divisé en quatre temps, et chaque temps en trois leçons, soit : le temps de l'Histoire, avec la leçon sur l'histoire de la pénitentialité catholique, la leçon sur l'histoire des confréries du comté de Nice et la leçon sur l'histoire des Pénitents blancs de Nice ; le temps de l'Ordre, avec la leçon

sur les statuts, la leçon sur le fonctionnement et la leçon sur les rapports avec le monde ; le temps de la Spiritualité avec la leçon sur les symboles, la leçon sur la chapelle et la leçon sur les cérémonies ; le temps de l'Action avec la leçon sur l'action sociale, la leçon sur l'action culturelle et, dernière leçon, la préparation à l'agrégation.

Ces « leçons » sont en fait des rencontres informelles d'une durée d'1 h 30 environ, tenues au siège de l'association, sous la direction du maître des novices désigné par le conseil d'administration. Au terme d'un exposé sur le thème de la leçon présenté par le maître des novices, un débat est ouvert, propice à la réflexion et à l'échange des questions et des expériences. Un jour fixe est choisi, de septembre à septembre, chaque mois (par exemple le 3^e jeudi), en fin de journée pour pouvoir accueillir les postulants en activité. Il n'y a pas de leçons en juillet-août, les deux dernières leçons sont données les deux premiers jeudis de septembre.

Une organisation structurée

Très vite, il est apparu que cette mécanique portait ses fruits à condition d'en structurer fermement l'organisation. Ainsi, le postulant se voit expliquer, lors de la première leçon, le parcours qu'il va suivre :

- dépôt d'une lettre de motivation auprès de la confrérie et préinscription, notamment pour disposer des coordonnées utiles (téléphone, mail, etc.). Cette préinscription ne vaut pas adhésion, le postulant est considéré comme un simple auditeur d'un cycle de conférences ; il est cependant informé des activités religieuses et sociales de la confrérie au même titre que les frères et sœurs.
- la présence aux leçons n'est pas obligatoire, même si elle est vivement conseillée, le maître des novices devant se mettre à disposition des postulants pour « rattraper » les leçons éventuellement manquées ; en contrepartie, l'assistance aux leçons ne constitue pas pour le postulant un engagement d'adhésion : le postulant est informé qu'il est libre de quitter à tout moment le cycle et de renoncer à son intention d'adhérer. Par ailleurs, en tout état de cause, quelque soit l'assiduité du postulant, l'assistance aux leçons ne lui confère pas un droit à l'adhésion, dont le conseil d'administration reste in fine le seul maître.
- entre la 6^e et la 7^e leçon (moment qui souvent tombe aux alentours de Pâques, avec sa forte charge symbolique), le postulant rencontre le prieur pour faire un bilan de la première moitié de son noviciat. Cette rencontre se fait en deux temps : d'abord en entretien individuel avec le prieur, auquel le maître des novices est ensuite invité à se joindre. Lors de cet entretien, le postulant est amené à confirmer, ou non, son intention d'adhérer. S'il la confirme, il lui est recommandé de parfaire son parcours en sollicitant un rendez-vous auprès de l'aumônier et en choisissant ses parrains/marraines.
- lors de la 12^e et dernière leçon, le postulant est invité à remplir sa demande d'adhésion, qui est effective à l'issue de la messe de la Croix glorieuse. A noter cependant que, pendant l'année suivant l'agrégation, les nouveaux pénitents assistent, dans notre chapelle, aux cérémonies sur un banc particulier, le « petit banc », qui permet à chacun de les reconnaître et de les connaître comme des frères et sœurs.
- un registre des agrégations a été ouvert, qui conserve la trace de l'ensemble de ce processus et la mémoire des nouveaux membres de la confrérie.

Au terme de dix années d'expérience, concernant près d'une cinquantaine de frères et sœurs, la confrérie dresse un bilan satisfaisant de ce système. Les postulants bénéficient d'une information complète sur ce que constitue leur engagement futur, ses peines et son sens,

propre à renforcer leur décision d'adhésion, à éviter les surprises et les défections postérieures à l'adhésion ; cette information est uniforme, de sorte que tous les nouveaux membres de l'association ont une vision commune du passé, de l'esprit et de l'action de la confrérie, renforçant la cohésion de l'association ; la dimension scientifique de la partie historique et juridique du noviciat offre de solides bases de discussion pour mieux faire connaître la confrérie à l'extérieur et assurer plus efficacement son recrutement. Ainsi, avec l'aide de Dieu et selon Sa volonté, comme ils le font depuis sept siècles, les Pénitents blancs de Nice espèrent agir encore longtemps au service des pauvres et des souffrants.

ARCHICONFRERIE DE LA MISERICORDE

PENITENTS NOIRS

A la suite des nominations dans le diocèse de Nice par Mgr Sankalé, notre chapelain le chanoine Jean-Marie Tschann a été nommé recteur du Sanctuaire Marial de Notre-Dame de Laghet près de Nice, il était notre conseiller spirituel depuis 4 ans.

Depuis le 1er Septembre 2009 un nouveau chapelain a été nommé en la personne du chanoine Philippe Asso, recteur et archiprêtre de la cathédrale Ste Réparate.

L'Archiconfrérie a mis en place un noviciat à la fin de l'année, 9 personnes ont postulé et suivent régulièrement les soirées de travail au nombre de 9. Pour suivre ces novices Me Gérard Colas, notre prieur a confié cette responsabilité au frère Gérard Forcheri, ancien prieur.

Lors de notre fête patronale une novice qui vivait notre vie de pénitent depuis 18 mois Marie-Catherine KUNTZ-PINGUET a été admise dame de la Miséricorde au cours de la messe de l'Immaculée Conception. Cette Eucharistie était présidée par Mgr Guy Terrance, vicaire général, lui-même pénitent noir, chargé de suivre les confréries dans le diocèse.

Depuis le mois de Juin l'Archiconfrérie accueille une fois par mois le samedi soir un groupe de jeunes engagés en spiritualité, animé par les pères Franciscains du monastère de Cimiez. Cette soirée, appelée « lumière dans la nuit » est un temps d'évangélisation et d'adoration organisé par ces jeunes « les sentinelles du matin ». La soirée débute à 21h et se termine à 1h30 du matin après la prière et l'adoration. Les jeunes vont à l'extérieur de la chapelle et ils invitent d'autres jeunes à entrer et à venir prier avec eux. Cette initiative a intéressé notre archiconfrérie qui participe à la prière avec les jeunes. D'autre part tous les jeudis matin la messe est célébrée à 8h30 suivie de l'Adoration jusqu'à 10h.

Les pénitents continuent leur engagement au service catholique des funérailles du diocèse, service qu'ils ont accepté en 1992 à la demande de notre ancien Evêque Mgr François Saint Macary.

Une fois par semaine, les frères et soeurs à tour de rôle sont présent auprès de l'oeuvre du Fourneau Economique pour le service des repas pour les personnes en difficulté.

L'Archiconfrérie aide financièrement cette oeuvre avec d'autres confréries.

Plusieurs membres de l'archiconfrérie ont participé au Synode diocésain qui s'est terminé le jour de Pentecôte 2009.

Enfin et à notre grande joie les travaux extérieurs de restauration de notre chapelle commencés il y a 18 mois doivent se terminer dans le courant du premier trimestre 2010.

Frère Gérard FORCHERI



CONFRERIE DE LA TRES SAINTE TRINITE (PENITENTS ROUGES)

Ostension du Linceul de Turin

10 d'avril - 23 Mai 2010

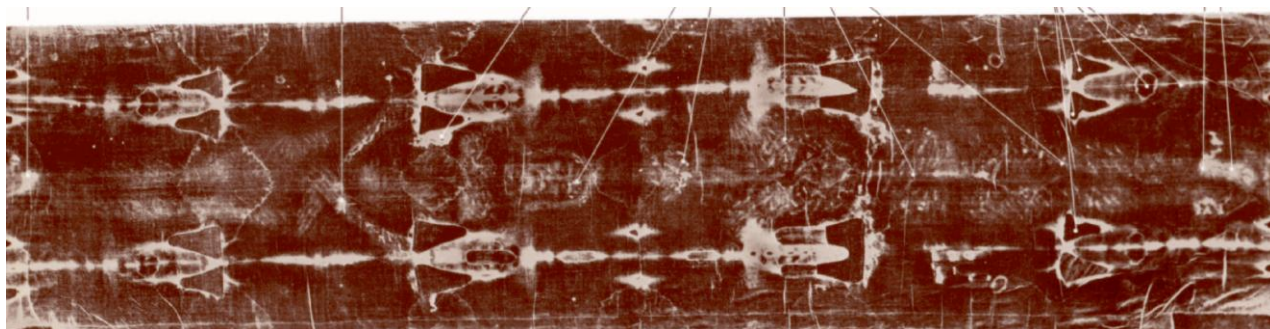
Chers Frères, chères Sœurs,

L'EXPOSITION SOLENNELLE DU LINCEUL qui enveloppa le corps du CHRIST, lors de sa mise au tombeau est, comme vous le savez, un événement exceptionnel (Les dernières qui ont eu lieu en 1998/2000 ont attirés plus de 5 millions de fidèles à Turin).

Cette nouvelle OSTENSION fait suite à la promesse que le Pape a faite aux 7000 pèlerins qu'il a reçu à Rome le 2 Juin 2008, conduit par l'Archevêque de Turin.

A cette occasion le Pape Benoît XVI leur a dit : *"Je suis heureux de répondre à vos attentes et au désir de votre Archevêque qui, au printemps 2010, organisera une exposition solennelle du Saint Suaire. Si le Seigneur me prête vie et santé, j'espère, venir à cette ostension"*. La venue du Pape a, depuis, été confirmée mais la date de son séjour à Turin n'a pas encore été rendue publique.

A L'OCCASION DE CETTE OSTENSION LES PENITENTS ROUGES, héritier de



l'antique confrérie du Saint Suaire de Nice, dont ils fêteront cette année le 390^e anniversaire (1620 – 2010), organisent plusieurs manifestations de Foi :

**1°) - UN PELERINAGE D'UNE JOURNEE A TURIN, EN CAR DE TOURISME,
LE MERCREDI 14 AVRIL.**

Départ de Nice à 6 h.30, Prières, enseignement sur le Saint Suaire, arrivée à Turin à 11 h.00 - Vénération du Saint Linceul, Visite du Musée du Saint Suaire - repas tiré du sac - Visite de monuments – messe - retour à Nice dans la soirée vers 21h00.

Participation au frais : contact 06 11 58 10 65.

2°) - UN PELERINAGE A PIED par la route Royale qui relie Nice à Turin, intitulé
« Sur les pas du Linceul du Christ »

10 étapes priantes de 25km par jour pour faire pénitence, aiguïser notre Foi et mieux aimer Notre Seigneur Jésus Christ en méditant sur son Linceul « qui le reçut Mort et le restitua Vivant ». Des haltes spirituelles sont prévues à chaque étape. Le Dimanche les pèlerins sont de repos.

Départ de NICE le mardi 27 avril 2010 après la messe aux intentions des pèlerins, avec étapes à l'Escarène, Sospel, Breil sur Roya, Tende, Limone, Cuneo (Repos 1 jour, messe et visites) Maddalena, Cavallermaggiore, Carmagnola, TURIN, (Repos 1 jour, vénération du Linceul, visite Musée du Saint Suaire, Grand'messe Pontificale)

Retour à Nice le Dimanche 9 mai par le train.

Participation aux frais : prévoir pour les repas, l'hôtellerie et la logistique 500 à 600 euros.



3°) - UNE EXPOSITION DE PHOTOS ORIGINALES grandeur nature du LINCEUL du CHRIST en « négatif » et en « positif » et ce pendant toute la durée de L'OSTENSION solennelle à Turin soit du 10 avril au 23 mai en la **Chapelle du Saint Suaire à Nice** au fond du cours Saleya.

Cette exposition est plus particulièrement destinée à ceux qui, empêchés, ne peuvent pas se rendre à Turin pendant cette période et qui cependant veulent porter témoignage de leur Foi en vénérant la Divine Relique.

L'entrée est libre et gratuite.

4°) - DEUX CONFERENCES GRAND PUBLIC par le Dr Gaston Ciaï, spécialiste du Laser sur le thème : "**Le Linceul de Turin, selon la Foi et la Raison**", le samedi 10 avril à 15 h.30 et le samedi 15 mai à 15 h.30 en la chapelle du Saint Suaire (au fond du cours Saleya). Avec projection d'un Diaporama. L'entrée est libre et gratuite.

5°) - UNE PROCESSION DE LA SAINTE FACE dans les rues du vieux-Nice avec les confréries de pénitents et les fidèles le Dimanche 16 mai à 9h.30.

6°) - UNE MESSE EXTRAORDINAIRE DE LA FETE DU SAINT SUAIRE le Dimanche 16 mai à 10 h.00, en la chapelle du Saint Suaire, jouée à l'orgue et chantée en grégorien par la chorale des pénitents rouges.

--- 0 0 0 ---

Il faut bien en convenir, cette Divine Relique faite de lin, tissé il y a 2000 ans, où l'on voit encore les traces du corps du Christ, nu martyrisé, (fouetté, couronné d'épines, cloué), est bien un témoignage destiné aux hommes et femmes de notre temps qui doutent encore de la Divinité de notre Seigneur. Certes Jésus a dit à Thomas :

« *Parce que tu m'as vu, tu as cru, Thomas.*

Bienheureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru » (Jn 20-29). Mais Jean, l'Apôtre bien aimé, qui a accompagné Jésus pendant tout le temps de sa vie publique n'a t'il pas commencé à croire lui aussi quand il vit le Linceul « à sa place » dans le tombeau vide ? « *Alors le Disciple qui était arrivé en premier (Jean), entra à son tour. Il vit et il crut* » (Jn 20-8)

Combien donc plus que lui les hommes de notre temps ont-ils besoin de voir pour croire !

Nous aussi formons la résolution d'aller à Turin voir le Saint Linceul pour affermir notre Foi en Jésus Christ le ressuscité qui a laissé les traces de son passage dans son drap mortuaire, traces qui continuent à interpeller l'intelligence et la raison des hommes de bonnes volonté.

Christian Borghese
Prieur des pénitents rouges de Nice
Chapelle du Saint Suaire
06300 NICE
borghese.christian@orange.fr
06 11 58 10 65



Procession de la Sainte Face le 17 mai 2009 en la Fête du Saint Suaire

A travers notre histoire, service et prière

Dans nos cheminement de pénitents, il faut se rappeler le pourquoi nous appartenons à nos confréries et par cela même à l'Arxiconfraria de la Sanch. Trois buts se dégagent essentiellement évoqués dans le Manifeste de la Piété Populaire (Editions Tequi), savoir :

- la manifestation publique de la foi (ex : Chemin de Croix du Mercredi Saint au soir, Procession du Vendredi Saint,...),

- l'enrichissement spirituel de nos membres (récollecion,...),

- la caritas au sens le plus large (appartenance à divers groupes chrétiens ou non)

sachant que lesdits buts sus énoncés sont foncièrement imbriqués les uns aux autres.

Commençons par la Manifestation Publique de la Foi, l'élément le plus facile à appréhender extérieurement. Si, au début de sa création, l'Arxiconfraria était là afin de soutenir les condamnés à mort et de leur donner une sépulture chrétienne, elle-même et les confrères se firent surtout connaître plus tard par l'impressionnante procession nocturne du Jeudi Saint, acte de piété et de méditation pénitentielle, devenue depuis procession du Vendredi Saint après-midi. Il n'est point à nier qu'une partie des pénitents présents qu'à la seule procession sont attachés à la survie d'une tradition séculaire ancrée dans notre catalanité.

Mais, quoi de plus magnifique, dans la démarche intermédiaire de la Vie à la Mort qu'est La Passion du Christ, que de frapper l'imagination en faisant porter sur les épaules de l'homme pécheur les figures représentant les scènes grandeur nature de la Passion du Sauveur. C'est notre première mission en Eglise.

Enrichissement spirituel : Par des recollections (2 fois par an environ), de nombreuses activités et célébrations, etc. nos membres se voient proposer une recherche sur les textes et donc une évolution qualitative a été mise en place même si la participation peut paraître modeste en raison de notre nombre d'affiliés.

Quel est celui d'entre nous qui n'a pas eu une discussion de fond théologique avec un prêtre ou un laïc et qui par conséquent n'a pas à un moment ou un temps donné cette impulsion évolutive à sa foi ?

La caritas : Il est à remarquer le nombre d'importance de confrères impliqués dans des activités caritatives d'église ou non : hospitaliers diocésains, de Lourdes, de Malte ou de pèlerinages nationaux, liturgie des défunts au crématorium, économes de paroisse, secours populaire ou catholique, visiteurs de prisons,... Cette volonté est manifestée dès notre engagement dans l'Arxiconfraria où il est demandé la participation à une « caritas » civile ou religieuse qui implique le confrère.

Notre vie de confrère se doit d'être rythmée par ces trois règles de base. Elles sont rappelées préalablement à la prise d'habit du confrère.

Xavier L. MARIA
Bailli de Catalogne

Henri DUCOMMUN
Chargé des Relations avec les confréries
catalanes et espagnoles

N.B. : Suite à l'article dans le Labarum 2007, au cours de la semaine de stage (temps d'une semaine de service effectué par l'ensemble des hospitaliers de Lourdes), il a été aperçu des chaises offertes par notre Arxiconfraria. Outre celles spéciales (au nombre de trois) sur le plateau des piscines, une était en présence à l'Accueil Notre-Dame à la réception des bus malades. Elles remplissent donc bien leur fonction. Toutefois, il faut signaler qu'en raison d'un changement demandé par les Services Sanitaires de nouvelles chaises sont mises en place bien plus onéreuses que celles en service, moins maniables mais plus confortables pour le malade. De même depuis deux ans, sur volonté de l'H.N.D.L. ont quasi disparu les anciens brancards par de nouveaux au maniement quasi identique des anciens mais au confort certain.

SAINT-FIACRE

SAINT-FIACRE

Comité des fêtes nationales et internationales

Siège social : Mairie, 77470 SAINT-FIACRE

Le Comité des fêtes nationales et internationales Saint-Fiacre rassemble les paroisses, les communes, les confréries, les sociétés d'horticulture et les associations qui, sous des noms divers, honorent saint Fiacre selon tous les aspects de son culte : l'évangéliste de la Brie, l'intercesseur auprès de Dieu pour l'obtention de la guérison physique et morale, le patron de paroisse, le patron des jardiniers. Des fêtes internationales sont organisées sous son égide. Il entretient des liens de confraternité avec la Maintenance des confréries de pénitents.

Le Comité des fêtes nationales et internationales organise chaque année un conseil d'administration, un samedi de mars, et l'assemblée générale, suivie d'un conseil d'administration, un samedi d'octobre, à chaque fois dans une ville différente, à l'invitation de l'association Saint-Fiacre locale. L'habitude s'est établie d'ajouter aux réunions légales de travail des visites et des repas conviviaux. Ainsi les participants peuvent-ils rencontrer les membres de l'association invitante dans leur propre cadre, découvrir leur région, ce qui aboutit à la création d'un véritable réseau d'amitié entre les confrères.

En 2009 le conseil d'administration a eu lieu, le samedi 7 mars, à Saint-Fiacre (Seine-et-Marne), siège social du Comité. Les confrères ont pu revoir les lieux où saint Fiacre a vécu et suivre le chemin de pèlerinage, désormais balisé et jalonné de panneaux explicatifs illustrés qui rappellent l'histoire et le culte du saint, tout en permettant de faire étape à chaque monument concerné (ancien monastère, églises, fontaine). La confrérie de Senlis a accueilli l'assemblée générale, le 3 octobre et a organisé des visites de découverte de cette ville riche d'un patrimoine royal et soucieuse du respect de ses espaces verts.

En 2010, le conseil d'administration se déroulera à Alençon (Orne), le samedi 6 mars. Les confrères, reçus par l'Amicale Saint-Fiacre, pourront, du vendredi 5 au dimanche 7, visiter les principaux monuments de la ville de naissance de sainte Thérèse, notamment sa maison natale, la basilique Notre-Dame, l'église Saint-Léonard où est célébrée la Saint-Fiacre et découvrir les activités de la région. Le lieu de l'assemblée générale, fixée en octobre, sera précisé ultérieurement.

Renseignements auprès de la secrétaire : Paule Lerou, 6, rue Raspail, 77100 Mareuil-lès-Meaux, tél. : 01 64 34 84 90 ; lerousaintfiacre@orange.fr

SAINTE-SIGOLÈNE

CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS

Notre confrérie continue son petit bonhomme de chemin dans la même optique que les années précédentes. Toutefois, nous devons envisager de nous impliquer de plus en plus dans la « Pastorale des funérailles » ; le contexte du manque de prêtres qui s'accroît depuis ces dernières années nous pousse à prendre conscience de notre responsabilité de chrétiens engagés. A part la messe du Jeudi-Saint, la procession du Vendredi-Saint et le service à la Maison de retraite deux ou trois fois seulement dans l'année, nous pouvons dire que notre tâche n'est pas des plus difficiles et que le témoignage que nous devons porter auprès de nos frères n'est pas très manifeste. Il est temps de nous poser des questions pour donner de la profondeur à notre engagement.

Actuellement, trois confrères font partie d'équipes de funérailles depuis plusieurs années et l'appel est lancé pour élargir ce service. Certes, pour les confrères encore en activité la disponibilité n'est pas la même que pour les retraités, mais ils doivent malgré tout s'impliquer au maximum de leurs possibilités.

Une confrérie vient de se reformer près de chez nous (*elle s'était éteinte il y a une quarantaine d'années*) et il serait peut-être souhaitable que nous puissions collaborer afin d'échanger nos idées. Eux pourraient nous apporter leur jeunesse dans ce mouvement d'Eglise et nous un peu de l'expérience acquise de par notre ancienneté.

Nous nous lamentons souvent en voyant nos églises se vider, mais sommes-nous de bons témoins pour encourager les jeunes à nous rejoindre ?

Dernièrement, nous n'avons pas accueilli de nouveaux confrères. Malheureusement, nous avons à déplorer le décès d'un confrère âgé de 84 ans. Il était pénitent depuis une cinquantaine d'années.

SAUGUES

CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS DE SAUGUES

Au cours de cette année 2009, voici les principaux évènements.

-L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 20 Février, le dimanche 22 février, Venteuges était honoré et fier d'accueillir la confrérie.

-Le jeudi 09 Avril (jeudi saint) avec la cérémonie de la passion. Le matin nettoyage de la chapelle des pénitents. L'après-midi à 15 heures rassemblement des confrères à la chapelle, puis vers les dix sept heures, ils partent vêtus de blancs en procession jusqu'à la collégiale St Médard pour la messe.

Puis à la tombée de la nuit, la cérémonie de la passion. Avec les vacances de Pâques une foule très nombreuse arpente les rues de la ville, la procession se déroule en silence et avec respect.

-Samedi 02 Mai départ pour la maintenance à Aix en Provence. Dimanche 03 Mai, les différentes confréries défilent dans les rues d'Aix. Au passage du parvis de la cathédrale, Mgr Claude FEIDT (archevêque d'Aix et d'Arles) voyant la bannière de Saugues dit en patois : « Erount de Saougues ». Puis à la fin de la messe nous lui demandons de poser avec nous pour la photo souvenir.

Mgr Claude FEIDT :

Aumônier de lycée au Puy de 1963-1972.

Professeur de théologie au grand séminaire du Puy de 1966-1980.

Vicaire épiscopal de 1972-1980.

Nommé évêque le 10 Juillet 1980.

-Dimanche 10 Août, les fêtes de Saint Bénilde étaient présidaient par Mgr François JACOLIN évêque de Mende. Le soir à 21 heures, la traditionnelle procession aux flambeaux, le lundi messe à l'intention des malades.

-Samedi 15 Août, Notre Dame de Saugues est portée en procession jusqu'à la Vierge du Gévaudan. L'après-midi des confrères participent aux fêtes du 15 Août au Puy.

-Dimanche 06 Septembre, pèlerinage à Notre Dame d'Estours.

-Dimanche 25 Octobre déplacement à Ars, nous sommes arrivés à 9h45, à 10 heures projection d'un film sur la vie de Saint Jean-Marie VIANNEY, à 11 heures la messe à l'église souterraine, à 12h30 repas, à 14h30 visite de l'église, du presbytère et de la chapelle de la providence.

Mais les pénitents c'est aussi l'entretien de la chapelle de Beauregard, la préparation de la liturgie une fois par mois pour la messe du dimanche célébrée à la collégiale St Médard. Une fois par mois, ils participent à la messe célébrée à la maison de retraite St Jacques et mise en place de la crèche pour la fête de la Nativité à la collégiale.

Merci au Père Léon BONGIRAUD et bienvenue au Père Emmanuel CHAZOT.



SOSPEL

LA COMPAGNIA DEI DISCIPLINANTI DI SOSPELLO

Au moyen âge, Sospel était devenu une petite ville de plus de 3000 habitants, bien urbanisée, et pourvue de nombreux lieux de culte. Mais, tandis que se terminait le XIV^e siècle, aux difficultés causées par le pouvoir central, s'ajoutaient les problèmes religieux : la cité devait son siège d'évêché au schisme d'occident ; les prieurés de Vercs et de St Nicolas étaient délaissés par les abbayes bénédictines en déclin ; l'hérésie vaudoise s'infiltrait.

Enfin, après la terrible épidémie de 1348, la peste et les disettes sont restées des maux à répétition pendant plusieurs siècles. Dans un tel contexte, cette nouvelle forme de sociabilité répondait aux grands besoins d'entraide et de fraternité d'une part, de raffermissement de la foi et d'ascétisme d'autre part.

L'installation des Pénitents à Sospel est rapportée par l'Abbé Sigismondi Alberti. En 1728, l'historien sospellois a pu consulter des écrits aujourd'hui disparus et dans son ouvrage il relate : "... Sospel ne fut pas des dernières à adhérer à une institution aussi pieuse, telle une ville qui a des citoyens enclins à des oeuvres religieuses. Elle créa par conséquent une "Compagnia dei disciplinanti" sous le gonfalon de la Croix. Ceux-ci se vêtirent d'un habit de toile blanche et construisirent une église dans le quartier du Château. Dans cet oratoire, en l'année 1398, brûlait en permanence une lampe."

L'entretien d'un luminaire, devant une image ou une statue, a souvent été l'objet d'une activité religieuse des associations médiévales ; cette institution est aussi attestée dans la vallée de la Vésubie dès 1367. Aux XVII^e XVIII^e siècles, parmi les officiers de la Confrérie Sospelloise, figuraient aussi les prieurs des luminaires de Sainte-Croix et de Sainte-Catherine. Chargée de l'illumination de la chapelle, ils percevaient les participations obligatoires des frères et des soeurs.

Toujours selon Alberti, cette première confrérie de Pénitents jouissait déjà de nombreuses propriétés dans la ville ou sur le territoire de la cité. Il précise qu'elle possédait un "casal" (portion du territoire urbain) contigu aux biens d'André Vachieri, selon un acte de partage de l'année 1480. L'emplacement exact de la première chapelle reste inconnu, mais à la fin du XIV^e siècle l'enceinte fortifiée de la rive droite étant construite, (1383) elle se trouvait forcément sur l'éminence à l'intérieur des limites des murailles.

Changement d'oratoire au XV^e siècle

Presque un siècle plus tard, la Compagnie, désormais nombreuse et bien établie dans la cité, laissait un oratoire devenu trop petit pour s'installer dans l'Eglise Saint-Nicolas, sur la

rive gauche de la Bévéra. Plusieurs années auparavant, les moines bénédictins avaient quitté ce prieuré dépendant de l'Abbaye de Saint-Pons de Nice.

A cette occasion, les "disciplinanti" fusionnaient avec une confrérie féminine vouée à Sainte-Catherine d'Alexandrie. Cette sainte martyre, très vénérée en Ligurie, devenait leur "advocata".

Afin d'agrandir encore l'édifice, le 19 octobre 1518, un accord était conclu avec les moines bénédictins. Cet acte qui figure au chartrier de Saint-Pons de Nice, est le premier document d'archive mentionnant les "battues" de Sospel.

L'Eglise changeait de titulaire. Elle devenait la chapelle Sainte-Croix, et pendant 5 siècles elle restera le foyer des dévotions populaires du bourg Saint-Nicolas.

Ces textes sont extraits d'une brochure éditée en 1998 sous le titre "Les Pénitents Blancs de Sospel".



TOULON

La reconstitution d'une confrérie de Pénitents noirs

Le département du Var comptait un grand nombre de confréries de Pénitents sous l'Ancien Régime, mais, jusqu'à une époque récente, il n'en avait conservé aucune, à l'inverse des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes ou du Vaucluse. Depuis 2006, cependant, cette lacune est réparée puisqu'une confrérie de la Miséricorde s'est reconstituée à Toulon.

C'est au XVII^e siècle, sur le territoire paroissial de la cathédrale Sainte-Marie de la Seds, qu'apparut la confrérie des Pénitents noirs de Toulon, disparue à la Révolution. À l'initiative de Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon, et de l'abbé Fabrice Loiseau, curé de Saint-François de Paule, ainsi qu'avec le soutien de la Maintenance, celle-ci s'est progressivement reconstituée ces dernières années. En novembre 2006, 7 novices ont pris l'habit de Pénitent pour un an. Six d'entre eux ont prononcé leur engagement définitif à l'automne 2007, suivis de deux autres hommes en 2008 et d'un autre encore en 2009, portant à neuf l'effectif de la confrérie, qui a été officiellement admise au sein de la Maintenance lors de l'Assemblée générale de Lourdes, en avril 2008. Elle a déjà participé à plusieurs événements confraternels, à l'invitation de confréries voisines.

Les Pénitents de Toulon s'attachent à vivre de la spiritualité de la Miséricorde (notamment en récitant le chapelet de la Miséricorde de sainte Faustine pour les pécheurs), à visiter les malades, à pratiquer l'adoration du Saint Sacrement et à participer régulièrement à des processions dans le diocèse. Ils souhaitent prendre leur place dans la nouvelle évangélisation qui se développe dans l'Église. La confrérie a également une originalité liturgique : rattachée à la cathédrale Sainte-Marie (qui suit la forme ordinaire du missel romain) et à Saint-François de Paule (qui fut en 2005 la première paroisse personnelle de rite traditionnel en Europe), elle suit donc les deux formes du rite romain et bénéficie en permanence du *motu proprio Summorum Pontificum* du pape Benoît XVI (2007). Son recteur depuis l'origine est M. Alain Vignal, agrégé d'histoire et professeur à Toulon. La confrérie devrait accueillir la Maintenance annuelle à Toulon en 2018.

Alain VIGNAL



L'engagement définitif devant l'évêque (11 novembre 2007), photo Mathilde Henry



Les Pénitents noirs autour de Mgr Rey (21 décembre 2008), photo Thomas Debesse



Éric Lebouc, nouveau confrère, aux côtés du vicaire général, Mgr Jean-Yves Molinas, et du recteur Alain Vignal (13 décembre 2009), photo Thomas Debesse



Adoration dans une chapelle de la cathédrale de Toulon, photo Alain Vignal

VALDEBLORE

PENITENTS BLANCS DE LA BOLLINE –VALDEBLORE

4 Octobre 2009

Depuis 1999 Pierre BARELLI, Aimé CIAIS, malheureusement décédés et Jacques SAIA, le père prieur actuel, ont décidé de redonner vie à la confrérie des Pénitents blancs de La Bolline Valdeblorre. Depuis cette date avec Maguy Barelli, c'est Thomas, les 2 Jacky, Claude, Gilles et Honoré, puis Jacques, Emile et Patrick qui y sont rentrés. Le 4 Octobre 2009 Richard et Laurent ont reçu l'aube. La croix des pénitents a été remise à Jacques, Emile et Patrick après qu'ils aient passé une année de noviciat. Philippe Graglia et son fils, anciens pénitents les ont rejoints. Dans son discours de bienvenue, le père prieur n'a pas manqué de rappeler aux nouveaux membres le but de bienfaisance de cette confrérie et l'amitié qui les unit. Etaient également présents les pères prieurs de St Dalmas : M. Marcel Ciais, La Roche représenté par Mme Danièle Gastaldi et ceux d'Isola et St Etienne de Tinée. Après la messe célébrée par le Père Magnin, un apéritif a été servi sur la place du village.



CONFRERIE DES PENITENTS NOIRS DE LA ROCHE

Etre pénitent au 21^{ème} siècle dans un village de montagne.

C'était notre thème de réflexion cette année dans la confrérie des pénitents noirs à La Roche Valdeblore. Notre commune de Valdeblore, c'est 700 habitants à l'année. Notre quartier de La Roche, c'est 200 résidents au plus fort de l'été. Nous sommes donc confrontés comme beaucoup de confréries en milieu rural à une faible population, qui plus est de résidents secondaires pour la plupart. Comment garder la motivation pour les frères et sœurs qui se sentent bien seuls quelquefois les semaines en hiver et comment maintenir un recrutement de qualité lorsque notre association de la Miséricorde représente 20% de la population ?

Cette réflexion nous a amené bien sûr à faire l'inventaire de tout ce qui peut démobiliser les habitants : une résidence en pointillé au village, des loisirs très nombreux dans notre commune, l'absence de prêtre résident en permanence sur la commune, les Services Sociaux très actifs dans le Haut pays niçois, l'activité professionnelle souvent en dehors du Valdeblore (Nice est à 70km). D'un autre côté, nous avons mis en avant ce qui peut inciter à devenir pénitent : le milieu familial, l'appartenance à une communauté historique forte de ses traditions, la Foi, l'envie de vivre autrement dans notre société. Toutefois nous avons bien mis l'accent sur la nécessité actuelle d'être pénitent autrement. Loin de renier l'action de nos anciens et la tradition historique, être pénitent de nos jours ne se cantonne pas à vêtir un habit noir dans les manifestations officielles pour être visible et partager un moment.

Comment ne pas sombrer dans la caricature des pénitents au travers des rites, des processions et du costume et être rangé au rang de curiosité touristique, de vestige du passé comme nos chapelles et nos fresques ?

Nous devons nous distinguer chaque jour et nous poser la question : qu'ai-je fait hier pour aider mon prochain et pour servir Dieu ? Que puis-je faire aujourd'hui dans ma vie sociale, dans mon travail, dans ma vie familiale qui distinguera le pénitent des autres citoyens ?

La tentation est grande de suivre avec passivité le troupeau et laisser la gestion de la confrérie à quelques irréductibles dévoués et inamovibles ? Comment apporter du sang nouveau dans une confrérie et un catholicisme vieillissant dans nos montagnes sans dénaturer l'esprit de clan bâti sur une tradition forte qui constitue l'identité même de La Roche ?

Les événements de la deuxième moitié de l'année sont venus bousculer cette remise en question entamée. Le handicap et les obligations professionnelles ont clairsemé les rangs des frères capables de porter Saint Jean Baptiste en procession. Ce sont les jeunes, jusque-là très discrets, qui se sont proposés spontanément pour porter le saint et participer aux vêpres. La maladie a frappé durement plusieurs d'entre nous. Nous nous sommes alors tous mobilisés pour garder le contact entre eux et le village malgré l'hospitalisation et l'éloignement. A tour de rôle et chacun selon ses possibilités, nous avons soutenu les familles. Enfin quand la mort a emporté Emile et Jean Pierre, deux piliers garants des traditions de notre confrérie, nous les avons accompagnés une dernière fois. Ils avaient su nous transmettre leur savoir ancestral, mais aussi leur amour du terroir par leur témoignage et leur vie. Les jeunes à leur tour se sont investis et n'ont pas hésité à porter leur cercueil. Nous continuons d'accompagner les familles dans leur deuil en rompant l'isolement et en ravivant le lien qui les attachait à la confrérie et au village. Nous voyons en cette fin d'année les enfants prendre la suite de leurs parents ou grands parents, conduits par l'amour des autres et la Foi en Jésus Christ.

Finalement, alors que nous nous sentions un peu esseulés au bureau, les réponses que nous cherchions sont venues d'elles-mêmes. Notre société a mis en place de nombreuses organisations pour faire face aux difficultés matérielles qui relevaient des missions ancestrales des pénitents : protection sociale, assurance maladie, catastrophes naturelles, assurance décès... Mais dans ces structures administratives, aucune ne prend en compte la détresse morale et la souffrance affective. Cette main tendue, cette écoute bienveillante, ce

lien d'amour, voilà ce qui permettra aux pénitents de se reconnaître et de se faire connaître mieux que l'habit. Nous ne cherchons plus, comme nos aïeux, à expier par notre pénitence les fautes de notre communauté, mais nous devons être le ciment affectif qui évite à cette même communauté de se disloquer.

VALREAS

CONFRÉRIÉ DES PÉNITENTS BLANCS ET NOIRS

Une année pleine d'espérance

Les années se suivent et ne se ressemblent pas dit-on ; cela a été le cas pour nos confréries valréassiennes en 2009, année qui a été plus faste que la précédente. Elle a commencé avec ferveur et éclat par la commémoration du 500^{ème} anniversaire de notre Confrérie des Pénitents Blancs, officiellement dénommée des « Cinq Plaies de Notre Seigneur ». Pour rendre grâce de ce demi-millénaire de dévotion, les membres du Conseil d'Administration de la Maintenance avaient proposé, en réponse à notre invitation de tenir leur réunion de janvier à Valréas ; les Pénitents de nos deux confréries, notre clergé, ainsi que les paroissiens se sont sentis particulièrement honorés par la présence des membres du Conseil mais aussi de délégations de plusieurs confréries (Aigues-Mortes, Aix, Avignon, Carpentras, Le Puy, Montpellier, Nice, Perpignan, Saintes-Maries, Toulon...). Notre aumônier général, Monseigneur Barsi présidait seul les cérémonies en l'absence de l'archevêque d'Avignon, alors à l'étranger. Que tous ici reçoivent l'expression de notre gratitude.

Cette journée du samedi 17 janvier a commencé vers midi par un apéritif d'accueil dans le collège Saint Gabriel, en présence des autorités locales (occasion de rappeler que le maire actuel, empêché lui aussi ce jour là, est le fils d'un de nos plus anciens et plus fidèles couples de pénitents Roger, Pénitent Blanc depuis 1954 et Rose qui a été des premières sœurs pénitentes). Au cours d'un repas pris dans les mêmes locaux mis à la disposition par le président de l'OGEC, le Conseil d'Administration de la Maintenance a commencé ses travaux et les a poursuivis sur place ; ensuite, une remarquable conférence publique sur la thème des chrétiens de Terre Sainte a motivé une assistance nombreuse venue entendre le professeur Joseph Pini.

En fin d'après-midi, la chapelle toute proche des Pénitents Blancs, qui se devait d'être à l'honneur, était trop petite pour accueillir pénitents et fidèles pour les Vêpres et l'Adoration du Saint-Sacrement. Puis, tous les participants, pénitents, paroissiens et clergé se sont rendus en une courte procession avec lumignons dans l'église paroissiale pour la messe dominicale anticipée, et messe d'anniversaire, présidée par notre aumônier général Monseigneur Barsi, entouré des prêtres et diacres de la paroisse. Un repas confraternel clôturait les cérémonies de ce mémorable 500^{ème} anniversaire de notre confrérie des Pénitents Blancs, toujours dans les locaux du collège (merci Guy Paly, président d l'OGEC, pour cette généreuse contribution).

Cette cérémonie avait été précédée le mercredi 14, jour anniversaire de la signature de l'acte de fondation il y a 500 ans, par une messe plus intime mais tout aussi fervente, dans la chapelle des Pénitents Blancs. L'ensemble des cérémonies religieuses (liturgie, cantiques, ornements...) avait été réglé à la perfection, comme à son habitude, par notre cérémoniaire, Dominique Lapiere, qui assume également les fonctions de recteur des Blancs. Grâce à lui,

et à tous les nombreux participants, ce demi-millénaire a été dignement commémoré et nous donne l'espoir que le millénaire puisse un jour aussi être célébré...

L'année 2009 a connu un autre moment de grande ferveur avec l'accueil d'un nouveau confrère parmi les Pénitents Blancs : le mardi 19 mai, Alain Grüter, chef d'entreprise tout nouvellement retraité recevait dans la chapelle des Blancs son habit de pénitent. Ce nouveau confrère, engagé depuis longtemps dans le social, nous a fait part de son désir d'être visiteur de malades. (Il sera toutefois bien difficile à Alain d'égaler Pierre Brocheny qui fête cette année ses 60 années de présence et d'engagement dans cette même confrérie des Pénitents Blancs). Ainsi, avec un visiteur de prison, une équipe de services d'obsèques, l'organisation de pèlerinages (Lourdes, Saintes-Maries, Gabet), nos confréries renouent avec l'ensemble des missions traditionnelles de leurs prédécesseurs, poursuivant cinq siècles de fidélité...

A propos de pèlerinage, nos confréries se sont rendues pour la première fois aux solennités du 15 août au Puy en Velay ; un car avait été organisé, complété par des paroissiens. A cette occasion, nos confrères pénitents du Puy nous ont fait l'honneur de nous laisser porter, sur une partie du trajet de la procession dans la ville, la statue vénérée de la Vierge ; nous les remercions à nouveau pour cette pieuse et fraternelle attention.

Dans la série des bonnes nouvelles, il convient de mentionner les derniers travaux de réfection de la chapelle des Pénitents Blancs, programmés, avec le concours de la Mairie et des Bâtiments de France, pour l'année 2010 ; cette information est loin d'être anecdotique : la célébration des offices, la louange ont besoin de locaux entretenus dignement.

Un bémol toutefois dans cette série de bonnes nouvelles, le départ de notre aumônier, le père Hubert Audibert qui s'était beaucoup investi auprès des confréries ; il a pris la charge de la paroisse de Piolenc ; à l'issue de la messe patronale des Pénitents Noirs, une cérémonie conviviale permettait de lui redire toute notre reconnaissance. Il appartient désormais au Père Olivier Dalmat, curé de la paroisse, malgré ses nombreuses charges, d'accompagner spirituellement nos confréries.

Avant de conclure ce long article (mais les sujets étaient abondants, car nos confréries sont bien vivantes), je me bornerai à énumérer nos activités traditionnelles : offices de Carême, Rogations, Fête Dieu, Maintenance à Aix en Provence (car avec paroissiens), pèlerinage à Gabet, fêtes patronales de nos Confréries (Notre Dame de Vie pour les Blancs, Décollation de Saint Jean Baptiste pour les Noirs), office des Pénitents défunts (Toussaint), offices de l'Avent...

H.V.